

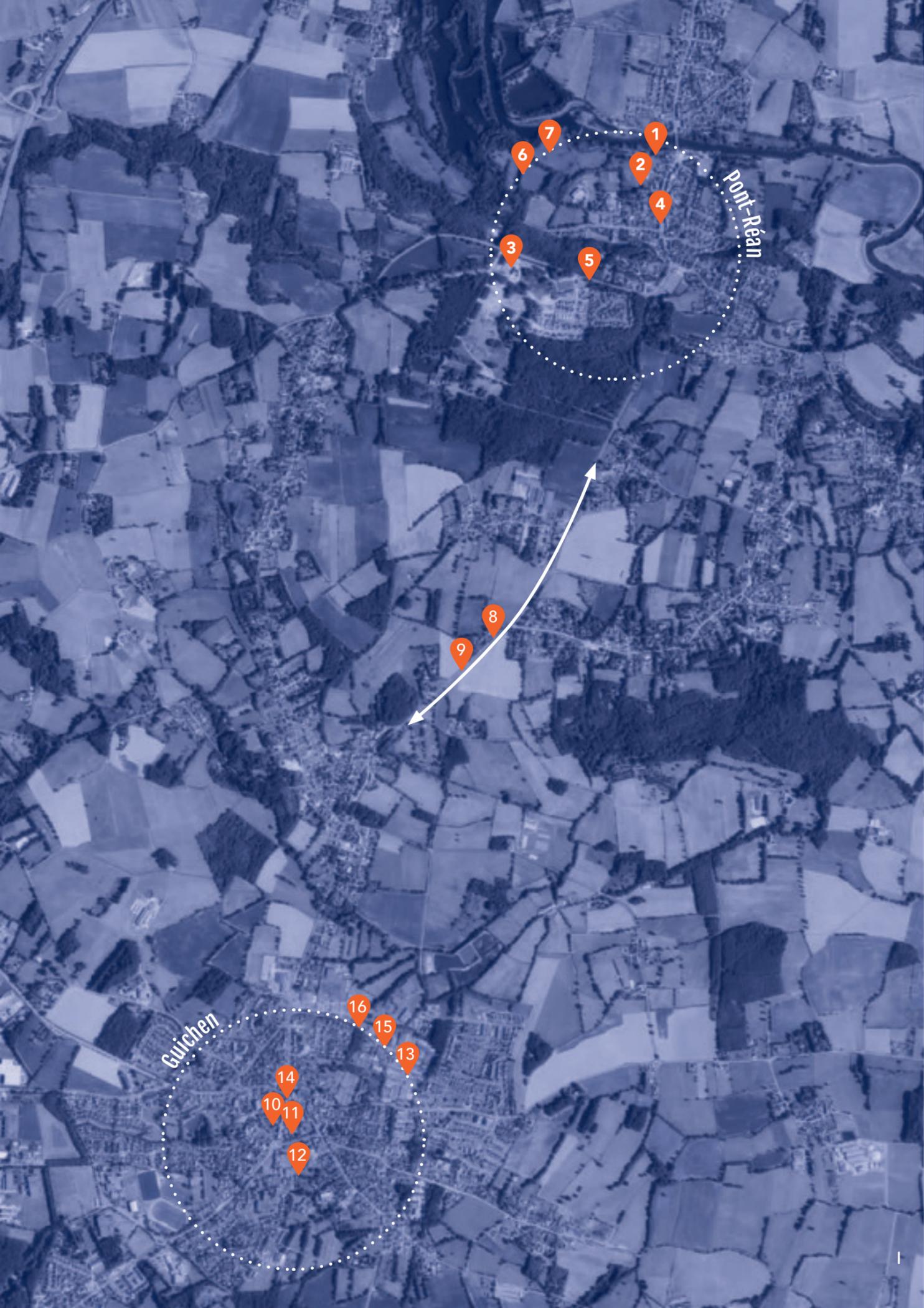


PLAN GUIDE GUICHEN PONT-RÉAN 2050

Cahier n°4 : Fiches action

PLAN GUIDE CULTUREL ET TERRITORIAL

Réalisé par Cuesta, Léa Muller, Alexandre Bastien et Guillaume Leclerc
Pour la ville de Guichen | Juillet 2023



Mode d'emploi

Ce cahier n°4 regroupe les actions à engager à **court** (2023-2026), **moyen** (2026-2035) et **long terme** (2035-2050) et les investissements nécessaires € - entre 1 et 40 000 €, € € - entre 40 000 € et 200 000 €, € € € - plus de 200 000 € pour mettre en œuvre les objectifs du plan guide culturel et territorial de Guichen.

Trois grands enjeux : la culture, l'aménagement et la transition sont représentés par des logos présents sur chacune des fiches action que nous vous présentons ici.

Des synthèses de ces fiches action sont à retrouver au fil du cahier n°2 : Portrait de Pont-Réan et perspectives et du cahier n°3 : Portrait de Guichen et perspectives.

LE CAHIER S'ORGANISE EN QUATRE PARTIES :

Fiches action : Pont-Réan

5

- 1 Transformer la parcelle du moulin
- 2 Rue aux enfants
- 3 Spot à la chapelle
- 4 Apaiser la circulation rue de Redon
- 5 Requalifier la rue de Louvain
- 6 Repenser le stationnement
- 7 Maîtrise d'œuvre des espaces publics de Pont-Réan

Fiches action : liaison entre les deux centres-bourgs

26

- 8 Toutes et tous en selle
- 9 Navette et covoiturage

Fiches action : Guichen

35

- 10 Place aux places !
- 11 Marché Bon matin bon soir
- 12 Galatée 2.0
- 13 Pimp ta ville
- 14 Les balcons
- 15 Apaiser la circulation en cœur de bourg
- 16 Maîtrise d'œuvre des espaces publics de Guichen

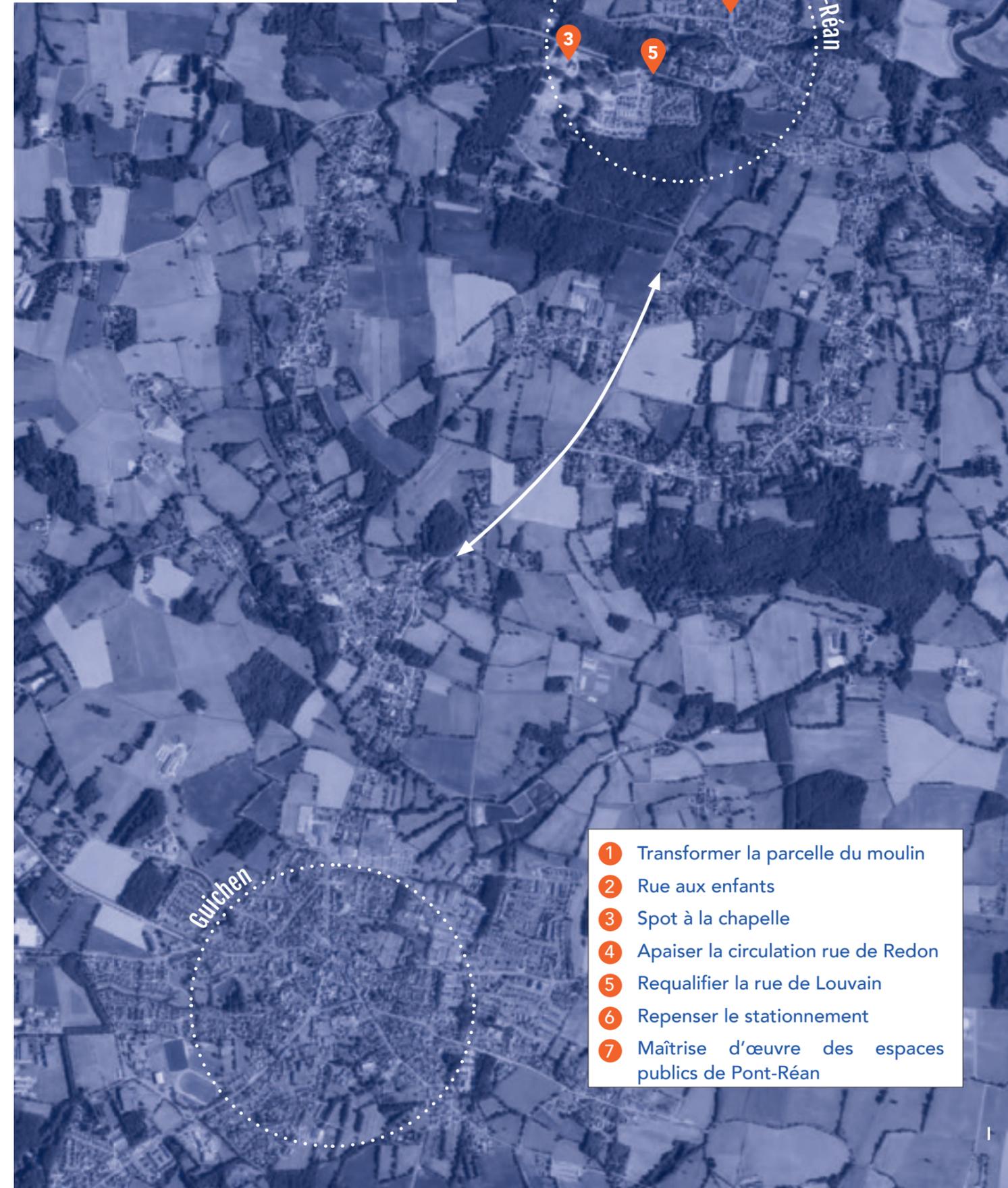
Fiches action : échelle communale

59

- 17 100% bas carbone
- 18 Habiter avec la salamandre
- 19 Festival des 4 saisons
- 20 Vieillir vivant
- 21 Zéro déchet, 100% circulaire
- 22 Les activateurs
- 23 La Gouvernance

Fiches action

Pont-Réan



- 1 Transformer la parcelle du moulin
- 2 Rue aux enfants
- 3 Spot à la chapelle
- 4 Apaiser la circulation rue de Redon
- 5 Requalifier la rue de Louvain
- 6 Repenser le stationnement
- 7 Maîtrise d'œuvre des espaces publics de Pont-Réan

Transformer la parcelle du moulin

Fiche action n°1

- Où : Centre-bourg de Pont-Réan
- Combien : €€€
- Quand : Court terme (négociation) ; Moyen terme : Aménagement définitif



Qu'est ce que c'est ?

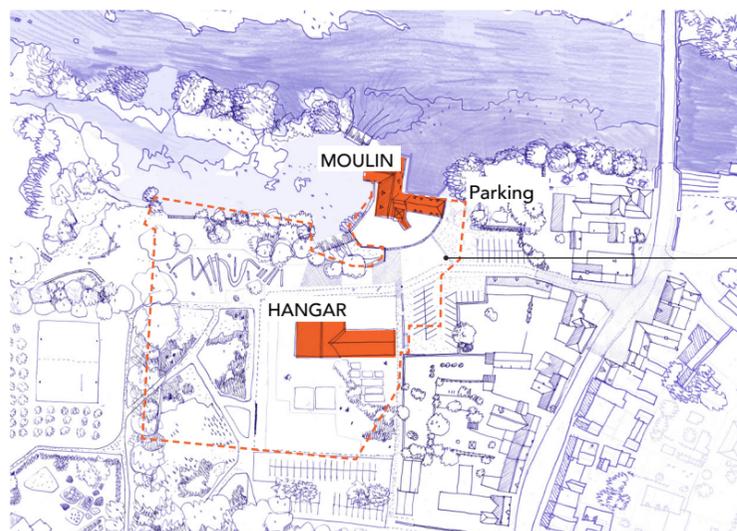
La parcelle du moulin, propriété de la SCI Jolivet, représente près de 12 hectares dans un contexte géographique privilégié, en bordure de Vilaine, située dans une zone à très fort risque inondation (voir nouvelles cartes PPRI éditée en 06/23). Elle est composée d'un moulin, de hangars et d'espaces naturels. L'action propose à la commune de saisir l'opportunité exceptionnelle de la mise en vente actuelle par la SCI pour l'acquérir globalement ou partiellement, selon les deux scénarios proposés, afin d'aménager cette parcelle en continuité de l'épine dorsale, enjeu structurant du plan guide. La création potentielle de nouvelles activités devra être étudiée en lien avec la nouvelle réglementation PPRI.



Une parcelle à forts potentiels :

- écologique : assurer les continuités écologiques, et suivre les recommandations imposées par le PPRI- dont le risque d'aléas est actualisé à la hausse.
- symbolique : visibiliser un élément majeur du patrimoine matériel de Guichen
- touristique : élargir l'accessibilité des bords de Vilaine
- économique : renforcer le potentiel, touristique et local, de la commune en travaillant un véritable récit de centre-bourg tourné vers l'écologie qui attire des investisseurs et des habitant.es et potentiellement créer une activité économique nouvelle autour du moulin et des hangars (prenant en compte le risque inondation).

Limite de propriété actuelle de la SCI Jolivet



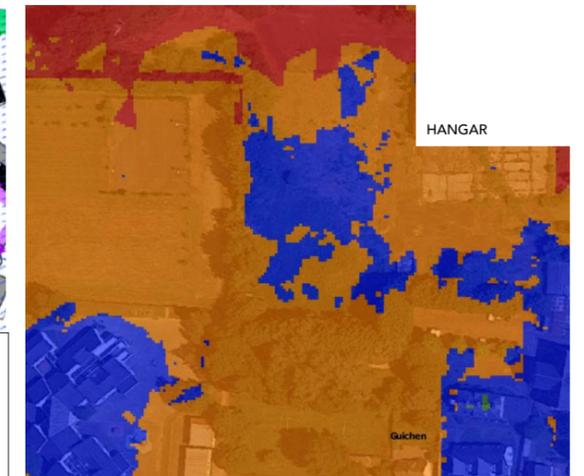
Zoom sur les scénarios

État des lieux de la place



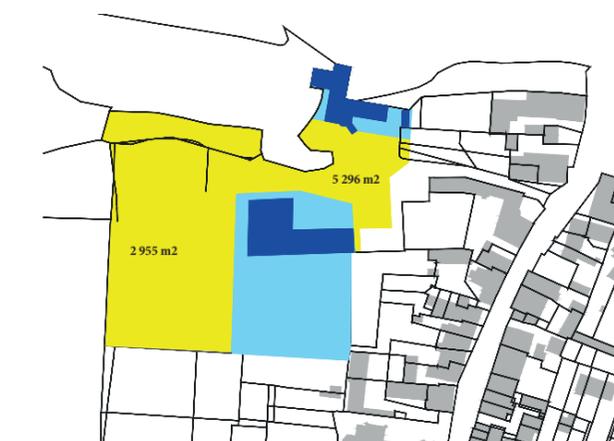
10-11 Réserve pour aménagement d'accès, d'aire de loisirs/stationnement - Secteur Pont-Réan à proximité du moulin

PLU Guichen Pont-Réan : emplacements réservés



Extraits des futures cartes d'aléas transmis à la ville de Guichen Pont-Réan par la DDTM (janvier 2023)

Les scénarios

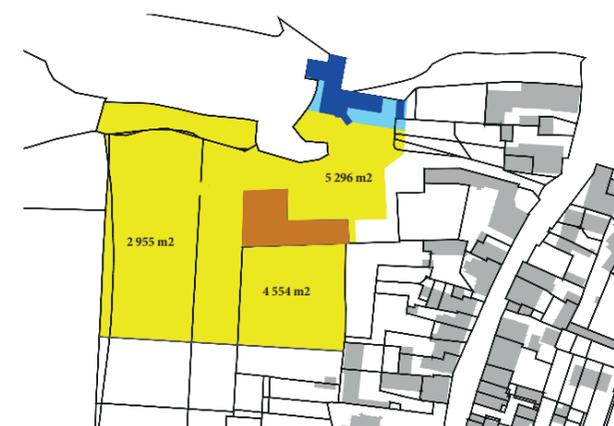


► Scénario 1

Maîtrise foncière publique d'une servitude en bord de Vilaine et du terrain à l'ouest des hangars, qui peut être valorisée comme un attrait touristique supplémentaire et un lieu calme et sécurisé pour les jeunes (proximité école et équipements).

- 8 251 m²

Privilégier un portage privé du hangar avec une reconversion économique et commerciale.



► Scénario 2

Maîtrise foncière publique du secteur Jolivet à l'exception du moulin.

- 12 805 m²

Tous les scénarios écartent le moulin qui doit être une vente privée sans intervention de la commune. Tous permettent la réalisation du plan guide et la réalisation de stationnements complémentaires.



• Deux pistes pour le hangar :

Espace couvert de loisirs : bénéficier d'un vaste clos couvert pour des animations ponctuelles (ex loto) avec possibilité de location ponctuelle à des privés.

Pôle artisanal : créer un espace couvert articulé au pôle artisanal pour installer un marché de créateurs, stocker du matériel, réaliser des activités artisanales en plein air pour des grandes pièces.

Ce pôle peut-être porté par la commune ou par un opérateur privé (voir proposition apiculteur).

Jardin en libre évolution ou jardin pédagogique positionnement fort de la commune en faveur de la biodiversité et de la loi ZAN. Lien avec les écoles de Pont Réan et les projets du budget participatif. Valeur touristique et cadre de vie fort.

Montages à étudier

• **Fonds vert** : Fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Il permet de financer des projets dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Trois axes peuvent correspondre au projet de reconversion de la parcelle du moulin : milieux aquatiques et inondations, biodiversité, renaturation des villes.

• **Fond friche** : Appel à projets dans le cadre du plan de relance permettant la reconversion des friches polluées et le recyclage du foncier pour des projets de requalification des cœurs de ville. Dernier appel à projets en date : 2022 (possibles relances).

• **Intervention de l'EPF** : Les communes bretonnes peuvent être exposées à des risques technologiques, d'inondation, d'érosion ou encore de submersion marine. L'EPF aide les communes dans la mise en place des mesures foncières prévues dans les plans de prévention des risques.

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Monter une réunion avec l'EPF et voir quelles sont leurs modalités d'intervention + DDTM (recommandations sur la zone inondable).
- Poursuivre les négociations avec la SCI Jolivet en assurant a minima l'acquisition du passage.
- Mettre en place une mission de faisabilité et programmation (EPF, mission à part ou compétence intégrée à l'équipe de MOE des espaces publics).

2. Moyen terme :

- Optimisation, désimperméabilisation et végétalisation des parkings du moulin, bief, balcon sur le bief, traitement du seuil des hangars.
- Projet sur la parcelle sur tout ou partie suivant scénario retenu.

Projets inspirants

Jugon les Lacs : risques inondations

Une vaste parcelle de 22 hectares jouant un rôle essentiel dans la prévention du risque inondation de la rivière « Arguenon » a été acquise par l'EPF pour la commune.

Le projet vise à une amélioration de la gestion du risque inondation (expansion de l'Arguenon, ouvrages de régulation...) et à la restauration de cette vaste zone humide, notamment à travers la prise en compte des enjeux de trame verte et bleue du schéma régional de cohérence écologique (continuité écologique, corridors, etc.).

La rue aux enfants

Fiche action n°2

- ▶ **Où** : Centres-bourgs de Guichen et de Pont-Réan (expérimentation à Pont-Réan)
- ▶ **Combien** : Expérimentation : 3 000 € (matériaux et accompagnement artistique) // Aménagement définitif : €
- ▶ **Quand** : Expérimentation en 2023 // Moyen terme : aménagement définitif

Qu'est ce que c'est ?

Longtemps l'enfant a été un familier de la ville; par la suite, toute pédagogie a écarté l'enfant de la rue. Il y a des raisons objectives à cela : l'occupation de l'espace public par la voiture et les accidents potentiels. Il y a aussi des raisons plus morales : la rue est vue comme une source de dangers, de pollution physique et morale, de contagion et de délinquances. Autoriser nos enfants à reprendre les rues c'est les responsabiliser et leur donner confiance en eux ! C'est gagner du terrain sur la voiture, récupérer de l'espace public et calmer les flux !



Les principes fondateurs

- Limiter la place de la voiture dans les centres bourgs et diminuer drastiquement la vitesse : faire des sens uniques, piétonniser les petites rues, végétaliser les cœurs d'îlots.
- Imaginer (avec les enfants) des espaces pour jouer tels que des aires de jeux mais aussi des espaces informels : des espaces pour se hisser, pour jouer avec la terre, se cacher et construire des cabanes.
- Ouvrir les cours de récréation le week-end pour qu'elles deviennent des terrains de jeux.

Les parties prenantes

Pour tester concrètement ces grands principes, une Rue aux enfants a été expérimentée en associant les écoles, les riverains et les services techniques.

A Pont-Réan, le groupement de maîtrise d'œuvre appuyé par des étudiants en Master Approches créatives de l'espace public de Rennes 2 et l'artiste Claire Laurent (qui a réalisé l'Hymne de la rue aux enfants avec les enfants) a mené cette expérimentation avec les deux écoles Marcel Greff et Sainte-Marie, la collectivité et ses différents services notamment les services techniques. Ces parties prenantes ont été mobilisées à toutes les étapes du projet : ateliers, chantier participatif (avec une centaine de participant.es), temps festif.



Retour d'expérimentation

► Un projet démonstrateur : la rue des enfants dans les arrières de Pont-Réan

État des lieux de la place



Imagine des usages : idée d'enfant

Pont-Réan connaît une forte pression démographique avec l'arrivée des nouveaux habitant.es à la Massaye, essentiellement des familles avec enfants. Pour accueillir tous ces enfants, l'école publique devra être agrandie et les espaces publics devront être apaisés pour permettre aux enfants de circuler facilement. Les arrières de Pont Réan comptent deux écoles, un gymnase et des terrains de sport de plein air peu entretenus. L'endroit était idéal pour tester une rue aux enfants dans un chemin très emprunté, reliant les deux écoles au centre-bourg mais aussi approprié par les adolescents.

L'espace choisi est préservé de la circulation dans un cadre verdoyant pourtant décrit par les enfants comme inquiétant et mal entretenu. De fait, peu d'enfants empruntent finalement ce chemin qui relie facilement les écoles au centre-bourg, la majeure partie de leurs déplacements s'effectuant en voiture entre l'école et leur domicile.

Les envies et besoins

► Un parcours ludique et adapté aux enfants

Réinvestir le chemin : se sentir bien et en sécurité.

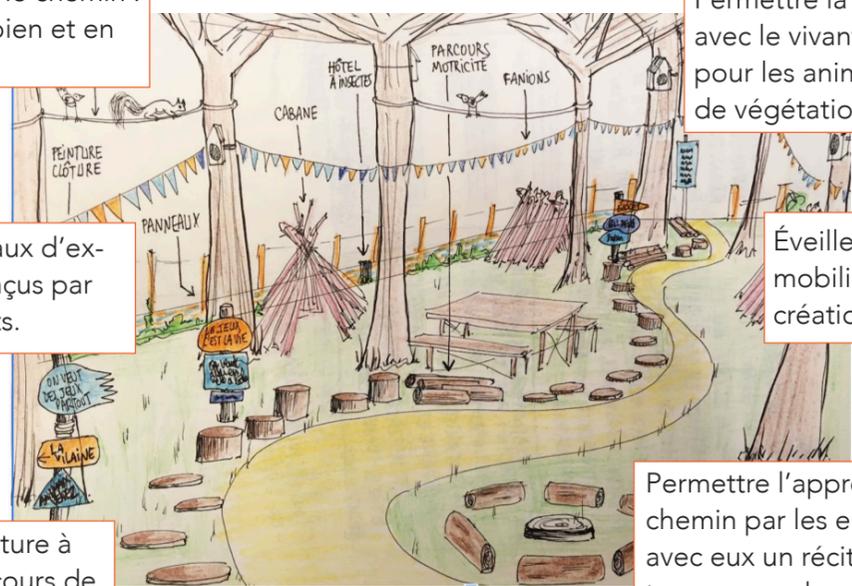
Permettre la rencontre avec le vivant : refuges pour les animaux, zone de végétation libre

Créer des panneaux d'expression libre conçus par et pour les enfants.

Éveiller les sens : mobiliers colorés et création de fanions

Vivre une aventure à travers un parcours de motricité ludique

Permettre l'appropriation du chemin par les enfants : imaginer avec eux un récit des lieux à travers une chanson *l'Hymne de la rue aux enfants*



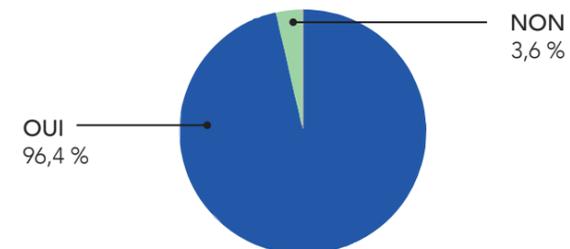
Le projet en étapes



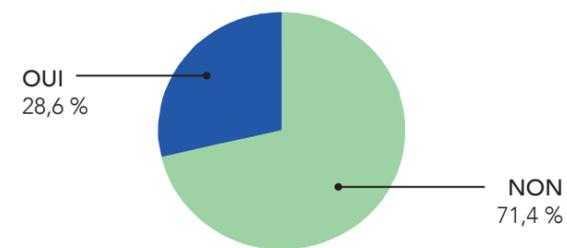
Après des ateliers avec les enfants et les parents, un chantier participatif a eu lieu en mars 2023. En parallèle, a été écrit «l'hymne aux enfants» par les enfants des deux écoles et la slameuse Claire Laurent.

Les retours des citoyens

► Trouvez-vous souhaitable de rendre pérenne cet aménagement ?



► Trouvez-vous que cet aménagement favorise les déplacements sans voiture à Pont-Réan ?



Un questionnaire transmis aux écoles et complété par une vingtaine de parents témoigne de :

- L'adhésion à la démarche qui a permis aux enfants de participer collectivement à la transformation de cette rue : des idées aux chantiers.

- L'intérêt pour les aménagements créés et la nécessité de **péreniser l'expérience** avec des matériaux plus durables et de créer des aménagements complémentaires: «des tables pour le goûter», «une tyrolienne ou des balançoires», «poursuivre la création de cabanes».

- L'échec de la réduction des trajets en voiture, cet aménagement n'ayant pas convaincu les parents à se rendre d'avantage à l'école à pied.

- Volonté d'étendre cette expérimentation dans d'autres secteurs de la commune : à proximité de l'espace Galatée et de l'église de Guichen, chemin des mauvais payeurs, à proximité du COSEC une fois la nouvelle piscine construite.

Pour la suite

Les enseignements à tirer

L'expérimentation permet de formuler collectivement plusieurs préconisations pour envisager un aménagement pérenne du chemin, pour l'étendre à d'autres rues des centres bourgs mais aussi pour penser la place de l'enfant en centre-bourg.

Pour cela, il faudra veiller à :

- Associer systématiquement les enfants en mobilisant la communauté éducative et les familles et donner la parole aux enfants.
- Imaginer des aménagements ludiques pour favoriser la motricité et la marchabilité. Penser des aires de jeux inclusives, non genrées et non formatées.
- Mettre en place des chantiers participatifs d'aménagement et de végétalisation.
- S'appuyer sur le récit pour libérer l'imaginaire des enfants et associer des artistes aux aménagements.
- Ménager une place à la biodiversité (animaux, insectes, plantes).

Projets inspirants

Des rues aux enfants à Lyon

Pour la sécurité et le bien-être des enfants, la ville de Lyon réaménage progressivement l'espace public autour de ses écoles. Les objectifs : permettre aux enfants de se réapproprier l'espace, créer des zones sécurisées, réduire la place de la voiture en transformant des zones de stationnement et répondre aux défis environnementaux et climatiques.

Des partenariats sont créés avec des institutions locales tels que le MAC Lyon pour que des artistes accompagnent la création d'œuvres collectives, pérennes ou temporaires.



Écouter le récit de l'expérimentation de la Rue aux enfants

- Ouvrir les cours d'école le week-end aux habitant.es, végétaliser et dégenrer (exemple du dispositif des cours oasis en Ile-de-France)
- Proposer des alternatives collectives à la voiture (pédibus).

Les prochaines étapes

1. Court terme :

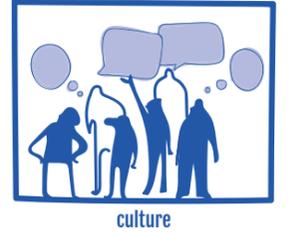
- Faire régulièrement le point avec les directrices d'école pour qu'elles partagent leurs ressentis sur l'appropriation de l'espace.
- Pérenniser l'aménagement temporaire avec des matériaux plus durables suivant les préconisations de l'équipe en charge de la maîtrise d'œuvre des espaces publics.

2. Moyen terme :

- Poursuivre l'identification de nouvelles zones d'expérimentation pour mettre en œuvre des aménagements en s'appuyant sur les services techniques et en mobilisant le savoir-faire acquis.

Spot à la Chapelle

Fiche action n°3



- ▶ **Où** : Centre-bourg de Pont-Réan - quartier de la Massaye
- ▶ **Combien** : Court terme : € ; Moyen terme : € €
- ▶ **Quand** : Court terme : expérimenter // Moyen terme : aménagement définitif

Qu'est ce que c'est ?

Une opération d'aménagement d'ampleur est en cours au sud de Pont-Réan dans l'ancien parc de la Massaye. À terme, ce sont 1 300 habitant.es qui vont s'installer dans ce quartier en cours de réalisation. Autant de nouveaux habitant.es que la ville doit accueillir et faire participer à la vie de la commune. La chapelle de la Massaye, seul bâtiment de la ZAC Massaye avec l'ancienne ferme à ne pas être reconvertis en logements, est en attente de fonctions et d'usager.es. Dans ce quartier de logements, un lieu culturel et de rencontres permettrait de fédérer les habitant.es. Par ailleurs, Pont-Réan manquant d'espaces pour les jeunes, ce lieu pourrait avoir cette fonction.



Les principes fondateurs

- Valoriser un patrimoine intimement lié à l'histoire des lieux et faire partager l'histoire de la Massaye inconnue des nouveaux habitant.es et en voie de disparition.
- Créer un équipement public, un point de rencontre pour les nouveaux habitant.es du quartier de la Massaye mais rayonnant à l'échelle du centre-bourg de Pont-Réan voire de la commune.
- Faire en sorte que l'aménagement intérieur et extérieur de la chapelle permette une multiplicité d'usages avec une attention pour les jeunes.



Traversée collective, février 2022

« Un lieu d'échange et un lieu multi-générationnel dans la ferme et la chapelle ! »

En 2050 ?

Un podcast réalisé par Radio Laser



Retour de la concertation

Les retours des citoyens

Pour imaginer collectivement l'usage futur de la Chapelle, un événement lors des Journées du Patrimoine a été organisé pour amener les habitant.es à se réapproprier ce lieu muré depuis de nombreuses années. L'idée : explorer ensemble le bâtiment démuré pour l'occasion et réfléchir à son futur. Une centaine de personnes ont pu découvrir les lieux et donner leur avis.

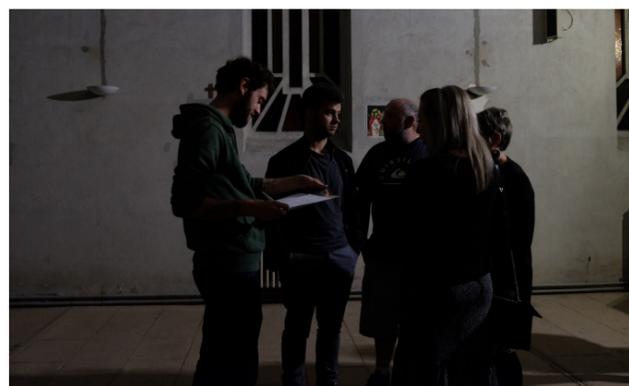
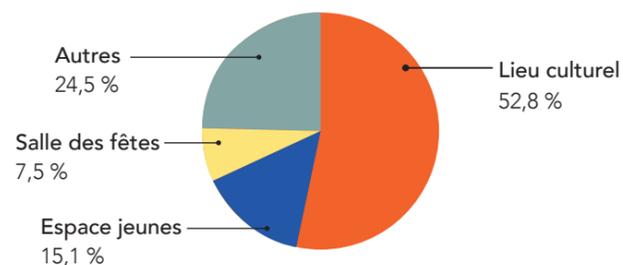
Les usages futurs du lieu

► Les éléments à conserver :

- L'élément le plus apprécié est l'aspect extérieur du bâtiment : l'architecture du bâtiment en général, ses vitraux, ses portes, ...
- Pour certains, les signes de l'histoire et du passé religieux du lieu sont à conserver : faïences avec le chemin de croix, l'autel, le confessionnal, les cloches, ...
- L'appréciation de l'aspect extérieur du bâtiment va de pair avec le cadre général du lieu : espaces verts, parvis, sentiment de calme, ...
- L'espace disponible est apprécié et permet aux habitant.es de s'imaginer une diversité d'usages.

► Les futurs publics

Il y a un consensus autour des publics à accueillir : la Chapelle de la Massaye doit être tout public avec cependant une attention pour les jeunes qui est soulignée par plusieurs participant.es dans un contexte où aucun espace jeunes n'existe sur le centre-bourg de Pont Réan



- Le champ lexical du calme, également lié au cadre naturel du lieu
- Le champ lexical de l'histoire et des souvenirs
- Le champ lexical du passé religieux du lieu
- Le champ lexical lié à son état aujourd'hui (vide, manque de lumière, ...)
- Le champ lexical du futur (potentiel, curiosité)

Pour la suite

Les enseignements à tirer

Beaucoup d'histoires et de souvenirs personnels liés à la Massaye se sont échangés lors de l'atelier des Journées du Patrimoine. Ces anecdotes esquissent un portrait de la Chapelle et du parc de la Massaye qui a joué un rôle important dans la vie de Pont-Réan et qui pourtant ne sont consignées nulle part et ne sont pas transmises aux nouveaux habitant.es. Un travail sur la mémoire est à enclencher.

Si un consensus se dessine sur un lieu culturel ouvert à tous, la programmation concrète du lieu reste à construire et à tester.

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Mettre en place une résidence d'artistes pour écrire l'histoire de la Chapelle et du site de la Massaye pour ne pas faire disparaître avec la ZAC un patrimoine immatériel très riche.
- Engager un minimum de travaux et mettre en place un programme d'occupation temporaire du bâtiment sur une période estivale pour tester les usages : exposition, espaces jeunes, ateliers...

2. Moyen terme :

- Mettre en place une étude architecturale « en acte » en mandatant un collectif d'architectes pour étudier les capacités du bâtiment, réaliser les premiers travaux tout en occupant le site et en continuant à tester des usages.

Projets inspirants

Transformation de la salle du Kelenn, Carantec

À Carantec, la salle de sport du Kelen est vacante depuis de nombreuses années. La commune souhaite redonner vie à cet équipement tout en se laissant le temps de tester des usages multiples pour imaginer une programmation au plus près des besoins et des envies des habitant.es.

- Une 1er phase de travaux (mission de MOE) est réalisée pour sécuriser et ouvrir le bâtiment.

• Une phase de « programmation active » est ensuite initiée avec le CAUE 29 : une équipe d'architecte-designer est accueillie en résidence pendant 6 semaines pour mettre à l'épreuve collectivement le lieu (tester des usages, animer, créer des événements) et préciser la programmation du lieu amorcée par le plan-guide.

- Une 2eme phase de travaux (mission de MOE) pour rénover et aménager des espaces confortables et polyvalents.



Apaiser la circulation rue de Redon

Fiche action n°4

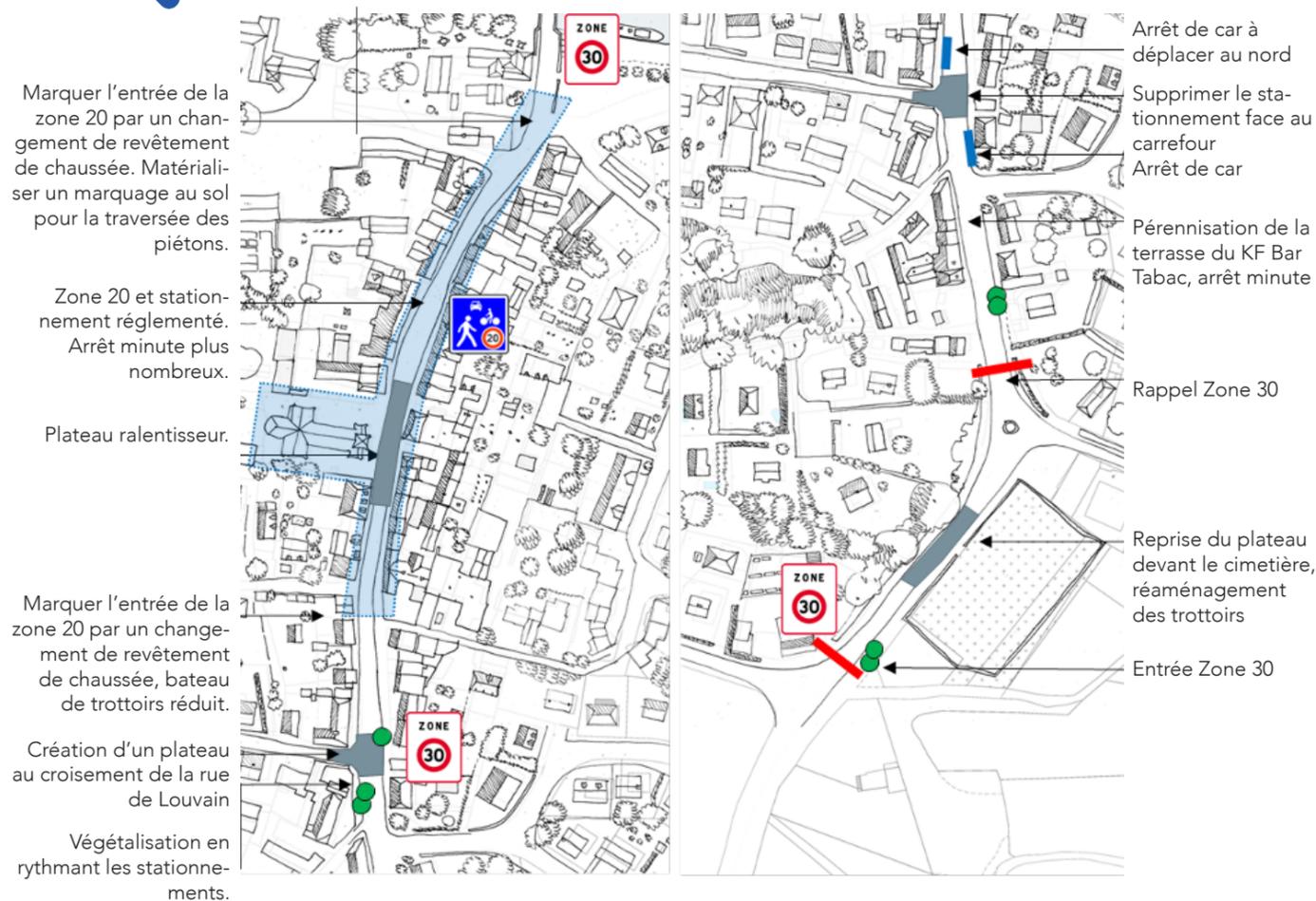
- Où : Centre-bourg de Pont-Réan
- Combien : Court terme € € ; Moyen terme € €
- Quand : Court et moyen terme



Qu'est ce que c'est ?

La Rue de Redon est l'axe principal de Pont-Réan et regroupe les flux de mobilité routiers, les commerces, le stationnement et donc une grande partie des enjeux de sécurité, d'attractivité et de mobilité. La requalification de la rue de Redon est un projet à travailler en concertation étroite avec les habitants et les commerçants afin de permettre une réalisation à la hauteur des enjeux.

Retour de la concertation



Les principes fondateurs

- La rue de Redon est une route départementale, stratégique dans la liaison entre Guichen et Bruz. Elle doit donc rester accessible à la circulation.
- Cet axe est découpé en tronçons, à traiter de manière différenciée.
- Le cœur commerçant (de la cale au sud de l'Eglise) est à traiter en zone apaisée avec des marquants forts sur l'aménagement (revêtements, mobilier, couleurs, ralentisseurs). Le stationnement dans cette zone est à réglementer, en déployant également plus d'arrêts minutes. Les automobilistes doivent être redirigés vers les parkings du Moulin et de l'église.
- Les croisements stratégiques sont à sécuriser.
- Des passages piétons sont à matérialiser, même en zone 20 de préférence, en conservant une visibilité de 5m de chaque côté (stationnement vélo à implanter ou végétation basse).
- L'ensemble de l'axe, depuis le cimetière est à conserver en zone 30, en renforçant le respect par des ralentisseurs et un aménagement adapté.
- Les vélos sont sur chaussée, des bandes cyclables peuvent être envisagées entre le cimetière et l'entrée en zone 20

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme :
 - Signalisation d'une zone 20 sur la partie nord de la rue. Création d'un marquage au sol pour une traversée modes actifs au niveau de la cale, affichage des parkings en entrée de ville.
 - Requalifier l'entrée de la rue de Redon et la jonction avec la rue de Louvain.
2. Moyen terme :
 - Aménagements d'espaces végétalisés pour rythmer le stationnement : reprise et aménagement d'un plateau devant l'Eglise.
3. Long terme :
 - Reprise complète de la chaussée et des trottoirs : voie de circulation en enrobé clair ou esprit pavé.

Projets inspirants

Troyes

La zone commerçante, traitée en zone 20, bénéficie d'un revêtement qualitatif (pavés) permettant de matérialiser la zone apaisée. Les bateaux de trottoirs sont abaissés, des potelets empêchent le stationnement sauvage. Cet aménagement a été pensé en concertation avec les différents commerces.



Saint-Etienne-de-Montluc

Le cœur de ville est traité en zone 20 avec des plateaux à chaque entrée afin de bien marquer les espaces. La chaussée est également réduite et des ralentisseurs (pots de fleurs massifs) ont été déployés.



Requalifier la rue de Louvain

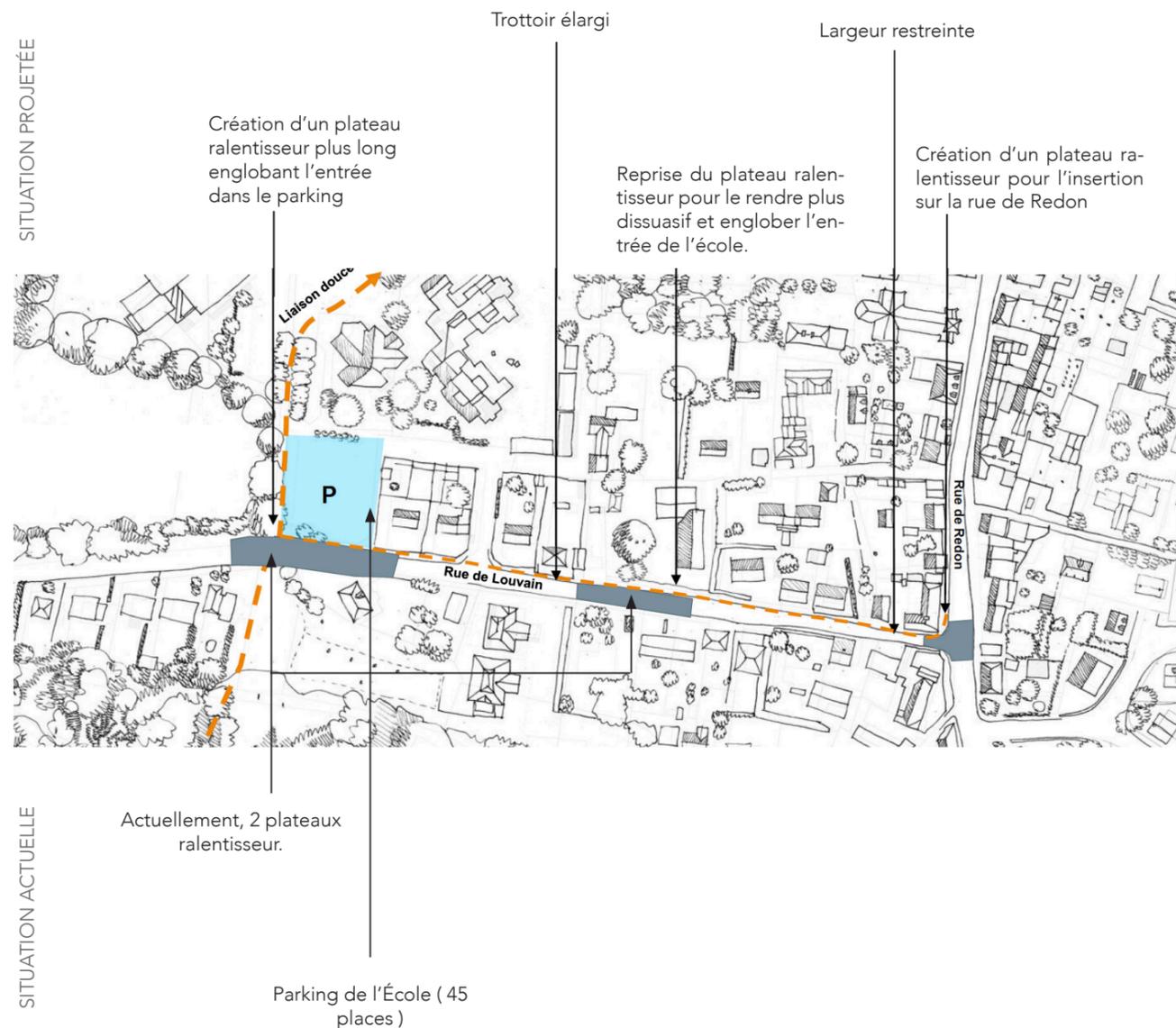
Fiche action n°5

- ▶ Où : Pont-Réan
- ▶ Combien : € € €
- ▶ Quand : Court terme



Qu'est ce que c'est ?

La rue de Louvain est une rue de desserte locale, permettant de rejoindre la zone scolaire et sportive (parking de l'école). La rue est donc particulièrement fréquentée en horaires d'entrée et sortie d'école ainsi que lors des activités de loisirs. La rue permet également une entrée dans Pont-Réan depuis l'échangeur de Goven. Le stationnement est très présent le long de la rue, qui est très minérale. L'ensemble de l'axe est en zone 30, une écluse forme l'entrée de la zone et l'entrée de bourg à l'ouest.



Les principes fondateurs

Il est proposé de conserver la zone 30 sur l'ensemble de l'axe mais de travailler plus efficacement les plateaux qui sont vieillissants et peu contraignants en les allongeant et en reprenant les angles. Le stationnement peut être majoritairement déporté au sud (aménagement désartificialisé) et la chaussée limitée à 5m maximum. Un axe piéton peut ainsi être aménagé au nord de la chaussée permettant une connexion entre le parking, les écoles, et l'accès à la rue de Redon.

Projets inspirants

Principes d'aménagements

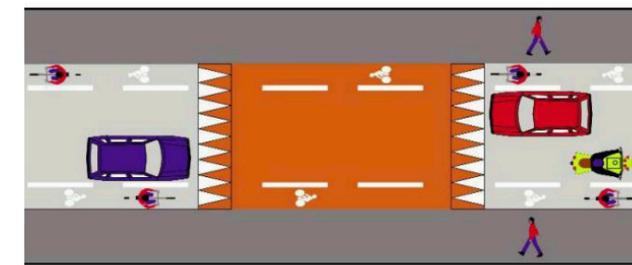


Schéma d'aménagement d'un plateau 8 à 30 m



Revêtements de trottoirs clairs



Plateau ralentisseur avec résine claire



Végétalisation des abords de la chaussée pour structurer le stationnement

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme : Réfection complète de la rue de Louvain : bordures, espaces de stationnements perméables, espace végétaux et espaces piétons confortable.

Repenser le stationnement

Fiche action n°6



- Où : Rue de Redon, Pont-Réan
- Combien : Court terme € € € ; Moyen terme €
- Quand : Court et moyen terme

Qu'est ce que c'est ?

Le bourg de Pont-Réan s'organise autour de la Rue de Redon, axe structurant et incontournable du bourg. Cet axe, contraint par le bâti historique regroupe l'ensemble des commerces du bourg et permet également d'accéder aux bords de Vilaine, au fort attrait touristique notamment le week-end. Les enjeux de stationnement (habitant.es, visiteurs des commerces, touristes) et de partage de la voirie (piétons, cycles, voitures) sont donc forts.

Une nouvelle répartition des stationnements est à envisager afin de faciliter la cohabitation entre les usages touristiques et habitant.es, ponctuels et/ou quotidien tout en limitant l'impact de la voiture sur le paysage naturel.



Les principes fondateurs

- Réorganiser le stationnement sur Pont-Réan en créant des réserves de stationnement discrètes et en libérant les espaces naturels et notamment les bords de Vilaine de l'emprise de la voiture.
- Améliorer la signalétique pour aiguiller au mieux

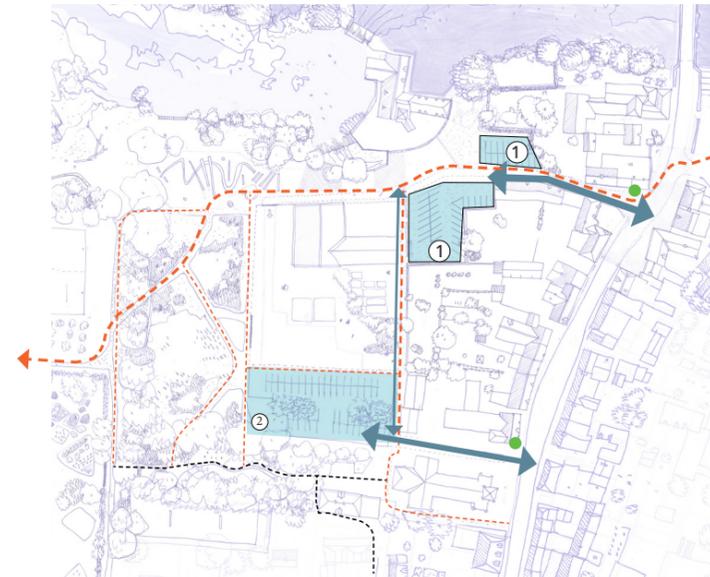
le stationnement des visiteurs et des habitant.es du centre-bourg.

- Désengorger le stationnement lié au flux touristique sur la rue de Redon, cœur commerçant de Pont-Réan pour faciliter la circulation et le stationnement des habitant.es du centre-bourg.

Zoom sur les scénarios

► Parking du moulin

3 scénarios pour le parking du moulin



① Parking du moulin

- 40 places ou plus
- Dispositif de comptage à l'entrée de la rue
- Tronçon le plus étroit = 4,6 m

► Scénario 1 - achat des parcelles Jolivet par la commune

- Lors de la réhabilitation des hangars, une voie piétonne est aménagée le long de la parcelle.

Cette liaison peut être dimensionnée afin de permettre une voie d'évacuation des véhicules du parking Nord en cas de crue (voie à accès restreinte par potelet par exemple).

Scénario privilégié par le groupement



► Scénario 2 - achat des parcelles Jolivet par la commune

- Lors de la réhabilitation des hangars, une voie piétonne est aménagée le long de la parcelle.

- Une voie carrossable est également aménagée à l'ouest des hangars pour relier les deux parkings. La voie est aménagée en lieu et place d'une ancienne voie de l'usine Jolivet. Il ne s'agit pas d'une nouvelle artificialisation. La structure de chaussée de l'ancienne voie peut être réutilisée.



► Scénario 3 - sans l'achat des parcelles Jolivet

A Une voie piétonne est aménagée dans les fonds de parcelles (emplacement réservés au PLU).

B Une voie carrossable est aménagée dans les fonds de parcelles (emplacement réservés au PLU) pour relier les deux parkings. La voie est aménagée de façon à limiter son impact dans le paysage, limiter la vitesse des véhicules et favoriser le partage de la voie avec les modes doux.

3 scénarios pour le parking de l'église



② **Parking de l'église**

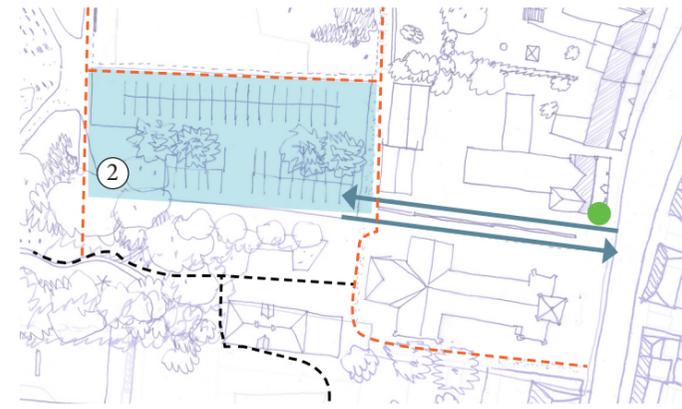
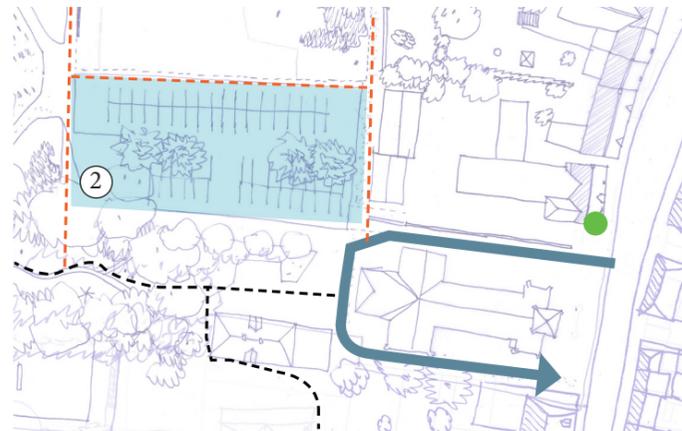
- 55 places ou plus
- Dispositif de comptage à l'entrée de la rue
- Tronçon le plus étroit = 3,7 m

- **Scénario 1**
- Agrandissement du parking existant au nord sur la parcelle Jolivet.
 - Mise en place d'un double sens côté nord de l'église avec une circulation alternée.
 - Création d'une vraie connexion douce sécurisée (mode doux uniquement) vers le chemin des écoles.

Scénario privilégié par le groupement.

- **Scénario 2**
- Agrandissement du parking existant au nord sur la parcelle jolivet
 - Conservation du sens unique autour de l'Eglise
 - Inconvénient : absence de connexion douce

- **Scénario 3 - à long terme**
- Négociation foncière pour un double sens plus confortable de part et d'autre du mur en pierres



Parkings	Secteur à circulation pacifiée (zone 20)
Accès carrossable public aux parkings	Mode doux uniquement
Accès carrossable réservé	Épine dorsale - cheminement principal
Communication aux entrées de ville sur la localisation des parkings et sur la rue de Redon sur le nombre de places restantes	Cheminements secondaires faciles à mettre en place
Équipements ou lieux de rencontres	Cheminements secondaires nécessitant des réorganisations de fonctionnements
	Cheminements existants

Projets inspirants

Principes d'aménagements

Déployer un système d'information numérique sur le nombre de places disponibles en parking. De nombreuses technologies existent pour compter le nombre de places de stationnement disponibles et en informer les usagers. Les plus courantes utilisent un contrôle d'accès par barrière. Il s'agit de la façon la plus simple de compter les véhicules et gérer les accès. **Ce n'est pas la solution privilégiée ici.**

Un comptage par capteurs optiques ou à ultrasons, ou bien par **boucles inductive / électromagnétiques** (permettant de différencier voiture, sens de circulation et deux roues) est à privilégier afin d'assurer une bonne discrétion du dispositif.

Un **panneau lumineux** indiquant le nombre de places disponibles est installé en entrée de zone.

Pour ce type de dispositif, les entrées sorties de chaque parking doivent être bien maîtrisées. Si l'accès à des bâtiments se fait par les entrées de parking, des compteurs additionnels devront être installés.



Exemple de signalisation sur la disponibilité des parkings



Boucle inductive en saignée dans la chaussée

Pour la suite

Les prochaines étapes

- Court terme :**
 - Végétalisation du parking de l'école.
 - Agrandissement du parking de l'église et modification des accès.
 - Suppression du parking de la cale.
- Moyen terme :**
 - Mise en place d'un dispositif efficace de signalisation, jalonnement dynamique (capteurs optiques ou ultrasons).

MOE des espaces publics de Pont-Réan

Fiche action n°7

- ▶ Où : Centre-bourg de Pont-Réan
- ▶ Combien : Maîtrise d'œuvre € € ; Travaux € € €
- ▶ Quand : Court, moyen et long terme

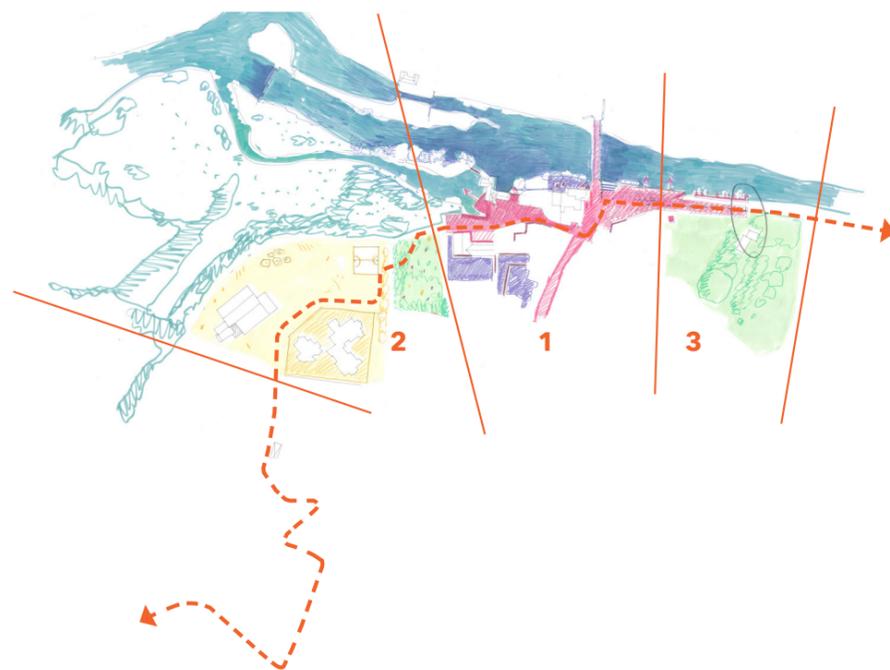


Qu'est ce que c'est ?

Dans la suite du schéma directeur de Pont-Réan, il s'agit de passer une mission de **maîtrise d'œuvre globale de paysage, voirie et espaces publics** pour proposer un aménagement phasé dans le temps. Cette mission pourrait être passée sous la forme d'un accord cadre mono-attributaire englobant également les missions de maîtrise d'œuvre sur le centre bourg de Guichen. Cette mission complète de conception-assistance à la réalisation permet de réaliser le projet d'épine dorsale ainsi que les espaces attenants à savoir : le balcon sur le bief, un espace public devant les hangars selon le projet, la mise en valeur des berges de la Vilaine et de la rypisylve (pontons et observatoires en bois), des bosquets en libre évolution, un verger pédagogique, la restauration des terrains de baskets et de bosses et la conception de nouveaux aménagements ludiques et sportifs répondant aux besoins, le traitement des circulations en mode doux et le suivi de la pérennisation de la rue aux enfants.

En ce qui concerne la réalisation qui se fera sur plusieurs années, le maître d'œuvre retenu doit être en capacité de proposer pour la première phase de travaux hors parcelle du moulin une **démarche participative à la fois avec les services espaces publics, espaces verts de la commune** (dans une logique de formation, accompagnement des agents aux nouveaux modes de faire) **et avec les habitant.es** (et en particulier la communauté enfants, parents, enseignants) des écoles.

À noter : un dialogue entre cette équipe de maîtrise d'œuvre et l'équipe en charge de l'extension de l'école devra être posé afin de favoriser un réaménagement de la cour dans une logique cour oasis, cohérente avec l'aménagement des espaces environnants.



Les principes fondateurs

- Une équipe complète pour réaliser les aménagements proposés dans le plan guide en poursuivant les méthodologies participatives testées ainsi qu'un aménagement qui mise sur l'expérimentation et la réversibilité (voir le Manifeste-Cahier 0).
- Des compétences affirmées en matière d'écologie (spécificités des milieux, zone PPRI).

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Actions à court terme

- Lancer une mission complète de MOE Guichen-Pont-Réan avec un premier marché pour réaliser l'esquisse de l'épine dorsale incluant une phase de suivi de travaux avec un dispositif de chantier participatif.
- Pérenniser les aménagements temporaires de la rue aux enfants.
- Stationnement (voir fiche action n°6) : végétalisation du parking de l'école ; agrandissement du parking de l'église et modification des accès ; suppression du parking de la cale.
- Lancer la réflexion autour d'un projet pédagogique de verger avec les écoles.
- Rue de Louvain (voir fiche action n°5) : réfection complète ; rue de Redon (voir fiche action n°4) : signalisation et requalification de l'entrée de la rue de Redon et la jonction avec la rue de Louvain.

[Parcelle du moulin (voir fiche action n°1) : entamer les négociations sur la parcelle Jolivet et écrire une mission de faisabilité et de programmation]

2. Actions à moyen terme

- Stationnement (voir fiche action n°6) : mise en place d'un dispositif efficace de signalisation, jalonement dynamique (capteurs optiques ou ultrasons).
- Rue de Redon (voir fiche action n°4) : poursuite des aménagements.

[Parcelle du moulin : suivant avancement de la faisabilité lancer une mission de MOE pour mettre en valeur des berges de la vilaine et de la rypisylve, aménager le jardin sauvage, et réaliser le traitement de l'épine dorsale en mode doux]

3. Actions à long terme

- Une première tranche de travaux autour de l'espace Henri Brouillard.
- Rue de Redon (voir fiche action n°4) : reprise complète de la chaussée et des trottoirs.

Actions en fonction des opportunités foncières

- Acquisition de la parcelle 525 pour améliorer l'accessibilité au parking de l'église.
- Gestion des accès à l'école Sainte-Marie et/ou ouverture d'un passage public.

Projets en cours à mettre en lien avec le plan guide :

- Cheminement pédestre vers la Massaye.
- Agrandissement de l'école Marcel Greff // intégrer le projet de cour oasis.
- Changement de site du club de canoë-kayak // transformation de la capitainerie.
- Déménagement de la bibliothèque.

Projets inspirants

Le Jardin du Presbytère à Breteil (35)

La mairie de Breteil a confié la réhabilitation d'une friche paysagère de 9 000 m² afin de la transformer en place publique, l'espace commun qui manquait à la commune. Cuesta et Léa Muller ont proposé une démarche originale de mise en œuvre en circuit court mobilisant un réseau local d'artisans et impliquant les services techniques et les habitant.es.



Inauguration du jardin en juin 2023

Fiches action

Liaison entre Guichen et Pont-Réan



- 8 Toutes et tous en selle
- 9 Navette & covoiturage

Toutes et tous en selle

Fiche action n°8



- Où : Guichen, Pont-Réan, entre les bourgs et vers les gares
- Combien : Court terme € € ; Moyen terme € € €
- Quand : Court terme : premières expérimentations ; Moyen terme

Qu'est ce que c'est ?

La raréfaction de l'énergie fossile disponible va bouleverser nos modes de déplacements. Actuellement, sur le territoire, la voiture représente 86% des déplacements hors de la commune. La mobilité électrique va aider à rendre la voiture moins polluante, mais en posant d'autres problèmes (notamment de disponibilités des matières premières) et ne suffira pas à réduire suffisamment nos émissions de gaz à effet de serre. Le vélo doit donc (re)devenir un outil de déplacement du quotidien, ce d'autant plus que l'émergence du vélo électrique a rendu ce mode de transport très efficace et particulièrement adapté à la commune et ses nombreuses montées / descentes !

Les principes fondateurs

- Créer des espaces dédiés au vélo partout (pistes cyclables, zone 30 avec partage de l'espace...), pour permettre un usage sécurisé du vélo partout sur la commune.
- Améliorer le stationnement vélo sur l'ensemble de la commune.
- Continuer à œuvrer à des solutions pour faciliter l'acquisition ou la location de vélos électriques.

Retour d'expérimentation

► Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Après avoir mis en place un service de location de vélo à assistance électrique, Vallons de Haute Bretagne Communauté propose maintenant une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, de 100€ à 200€ selon les revenus.

La ville de Guichen propose également une aide de 100€. Ces aides sont limitées à 1 aide par foyer et nécessitent d'acheter son vélo sur le territoire.

Un coup de pouce utile pour contribuer à développer cette mobilité bas carbone sur le territoire.



Retour d'expérimentation

► Évènement « Tous et toutes en selle »

Dimanche 9 octobre 2022, une cinquantaine d'habitant.es de la commune, ainsi que plusieurs élu.e.s, ont arpenté à vélo les deux centre bourgs et leur liaison, en passant par la route départementale (trajet direct) et des chemins de traverse (la Perrais, Billais... itinéraire ci-contre).

Plusieurs points d'arrêt ont permis aux personnes participant à l'expérimentation de noter leurs coups de coeur, craintes et proposition sur chaque tronçon du trajet.



"Faire un chemin séparé à l'écart de la route, donnerait du plaisir à faire du vélo, en étant moins ennuyeux et moins bruyant que la cohabitation avec la voiture : mieux vaut un parcours plus lent mais sécurisé et de qualité".



A VOUS DE JOUER !

POUR CHACUN DES TRONÇONS PARCOURS, DONNEZ-NOUS VOTRE RESSENTI :

- vos coups de coeur : une vue ? un arbre ? une partie du parcours ?
- vos alertes, vos craintes : une zone particulièrement dangereuse, une absence de visibilité, etc.
- vos propositions : pour améliorer le parcours, type de piste cyclable, priorités vélos, plantations, etc.

tronçon 1 : centre ville de guichen	tronçon 2 : LA DÉPARTEMENTALE	tronçon 3 : PONT RÉAN
👍	👍	👍
👎	👎	👎
🚲	🚲	🚲
tronçon 4 : LA MASSAIE	tronçon 5 : LA CHAÎNÈLE LA FERME	tronçon 6 : LE HAMÉAU
👍	👍	👍
👎	👎	👎
🚲	🚲	🚲

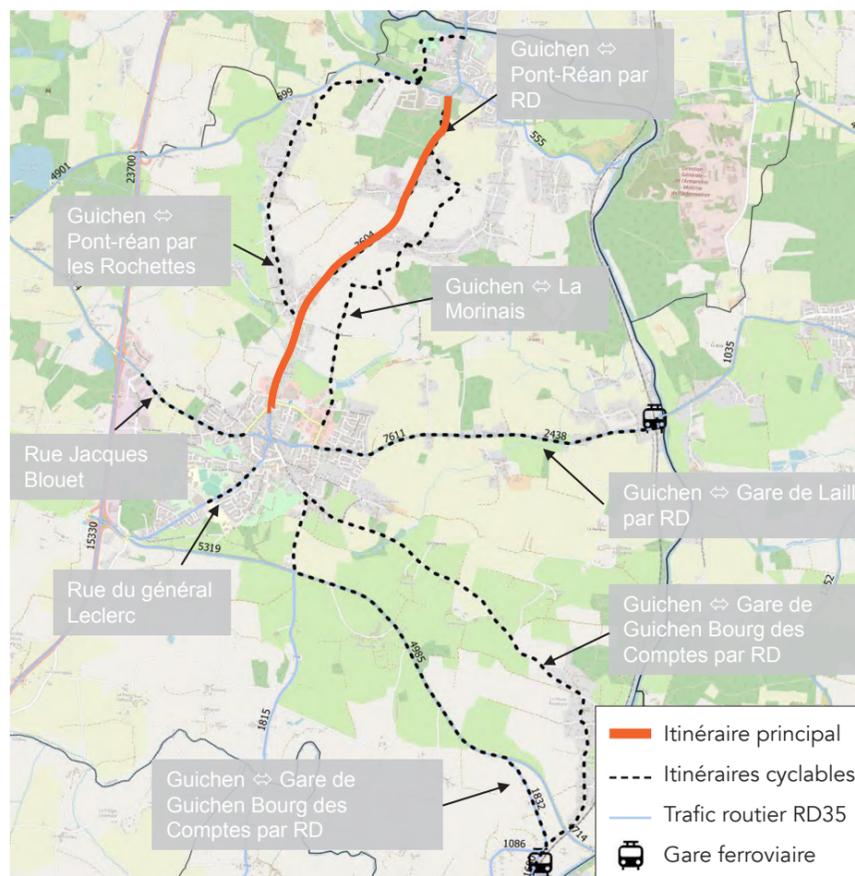
Principaux retours des participant.es

- Des personnes qui voient le vélo comme un mode de transport et pas uniquement comme une manière de se balader.
- Une forte sensibilité pour les parties paysagées, ombragées, etc. L'infrastructure ne fait pas tout, l'ambiance des parcours cyclables compte également beaucoup.
- Un sentiment général de manque d'infrastructures cyclables et de stationnements.
- La départementale cristallise les critiques, mais les deux bourgs sont également critiqués pour leur dangerosité en raison de voies étroites,

avec les halles dans le centre de Guichen identifiées comme un risque important.

- La topographie qui ne semble pas un si gros frein avec l'émergence des vélos électriques.
- La notion d'un fléchage dédié aux modes doux est évoquée.
- Deux approches possibles pour le développement de la mobilité vélo : la stabilisation des chemins existants (pour la qualité qu'ils offrent : au calme, dans la nature, etc.) et / ou la mise en œuvre de pistes cyclables sur les infrastructures les plus efficaces.

Pour la suite



- Court terme** : poursuivre les négociations avec le département pour développer un itinéraire principal afin d'assurer un réel développement des mobilités douces quotidiennes.
- Court terme** : Développer des liaisons cyclables (signalétique) : aménagement d'une liaison douce secondaire entre Guichen et Pont Réan.
- Moyen terme** : aménager une liaison rapide et sécurisée sur la départementale.

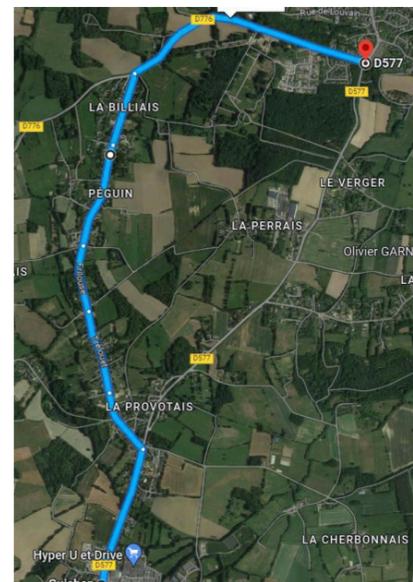
Projets inspirants

Le Réseau Express Vélo de Rennes métropole

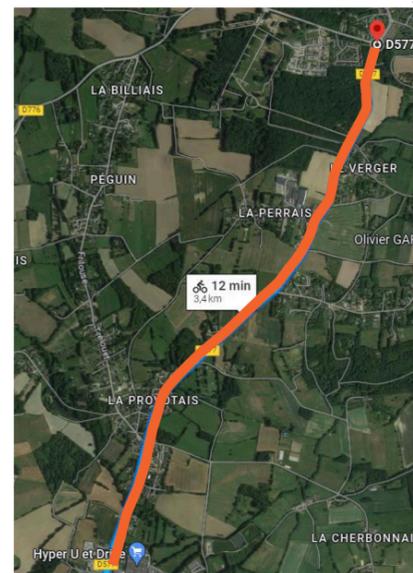
Rennes Métropole s'est dotée d'un plan de développement des infrastructures cyclables. L'objectif est de pouvoir rejoindre le centre-ville de Rennes depuis les principales communes de sa périphérie. Le plan s'accompagne d'une cartographie des parcs-vélos sécurisés, des emplacements de parking vélos, les stations de gonflage et d'auto-réparation.

Un logement = un vélo électrique

Dans l'écoquartier de Villeneuve à Cognin, tout est pensé pour se déplacer à vélo. De nombreux itinéraires dédiés au vélo seront mis en place pour relier le centre ville voisin de Chambéry. Les habitant.es se voient également proposer un vélo électrique à l'achat de leur logement. Un kiosque à vélo implanté dans le quartier offre des services de gestion, permet la maintenance des vélos.



Itinéraire long



Itinéraire court par la RD

Navette & covoiturage

Fiche action n°9



- ▶ **Où** : Guichen, Pont-Réan, parking de l'école de Pont-Réan
- ▶ **Combien** : €
- ▶ **Quand** : Court terme : premières expérimentations ; Moyen terme

Qu'est ce que c'est ?

Cette action vient en complément de la fiche action «Tous et toutes en selle», en visant à offrir des alternatives à la voiture individuelle pour les personnes qui ne peuvent (ou ne veulent) pas utiliser leur vélo. De nombreuses personnes font part de leur besoin d'avoir des solutions de mobilité «du quotidien» pour rejoindre Guichen et Pont-Réan, pour aller au marché, pour retrouver ses copains le mercredi après-midi, etc. Une grande partie des déplacements en voiture se fait pour des raisons de trajet entre le domicile et le travail vers Rennes.

Trouver des solutions pour faciliter le covoiturage pour ces trajets est aussi important à la fois pour réduire notre impact sur la planète, mais aussi faire des économies sur nos déplacements.

Les principes fondateurs

- Faciliter l'émergence de solutions alternatives à «l'autosolisme», notamment le covoiturage, le stop...
- Réfléchir à des solutions de navettes pour les personnes «captives» : peu mobiles, sans voiture, âgées, jeunes...

Les enseignements à tirer

1. Le transport à la demande (TAD) semble mal connu des habitant.es et répond de façon imparfaite à leurs besoins.
2. Le covoiturage est déjà bien présent sur le territoire (2 aires de covoiturage) mais pourrait encore se développer davantage.
3. Des solutions plus ambitieuses pourraient être imaginées à moyen terme, comme des lignes de covoiturage dédiées..

Retour d'expérimentation

Navétéo est le système de transport à la demande de la communauté de communes. En réservant au préalable, les navettes permettent de voyager dans les bourges de Vallons de Haute Bretagne, à un tarif de 4€ le voyage, 2€ pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux.



Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme : expérimenter, en complément du TAD, un service de navettes régulier à des jours et heures fixes pour permettre aux personnes âgées d'aller faire leurs courses, aux adolescents de se retrouver le mercredi après-midi et le samedi, etc.

2. Court terme : réfléchir et tester la mise en place de nouveaux parkings de covoiturage sur les parkings des écoles de la commune, en permettant

aux parents de grouper dépôt des enfants et départ vers le lieu de travail.

2. Moyen terme : Suivre de près les expérimentations visant à développer le covoiturage par un travail de veille constant, pour mettre en œuvre des solutions pour favoriser leur développement.

Projets inspirants

La ligne de covoiturage de la Star

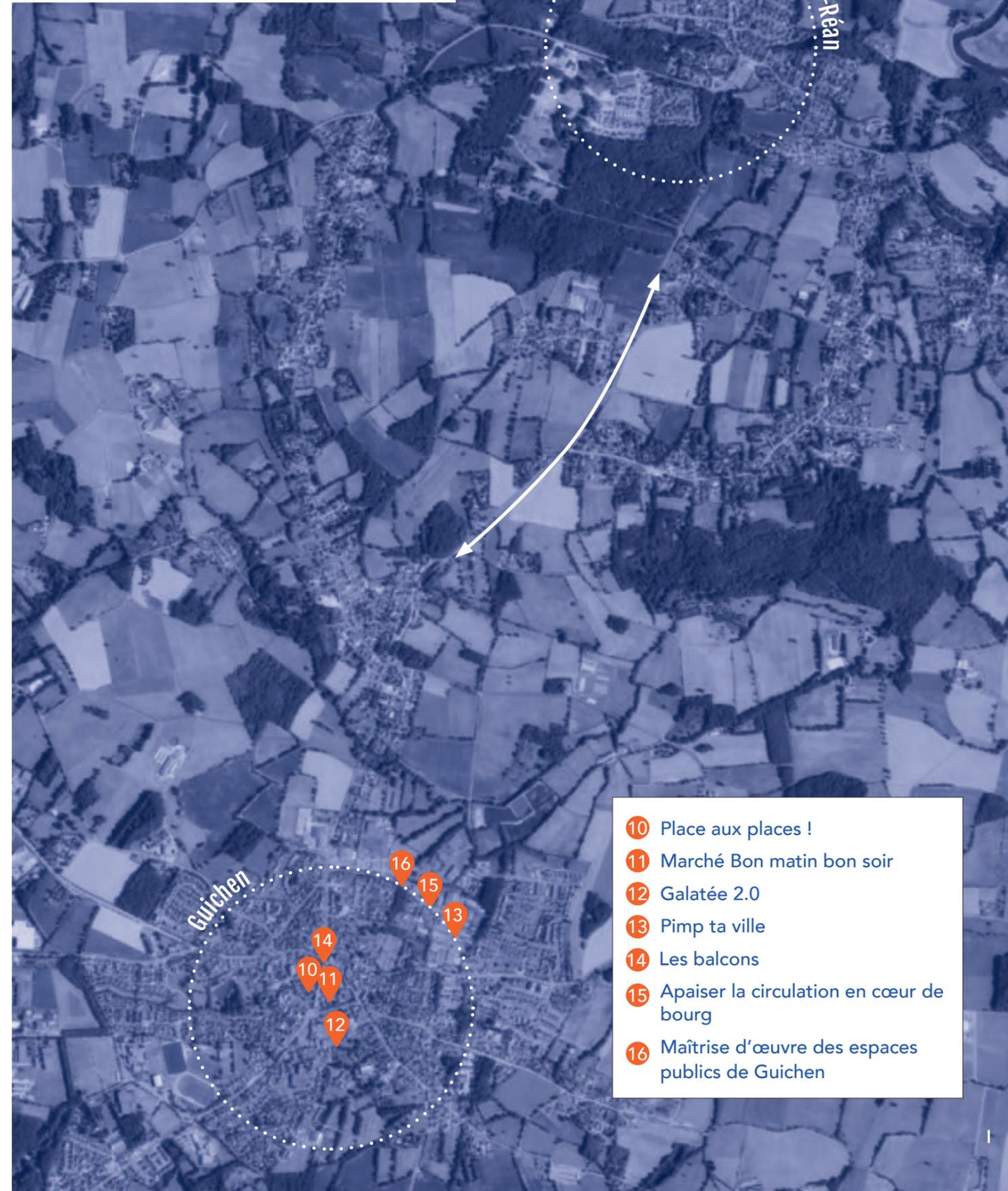
Entre Le Rheu et Cesson Sévigné, la Star expérimente une ligne régulière de covoiturage avec départs garantis, sans réservation. La ligne reprend les codes des transports en commun grâce à des arrêts «star't» matérialisés sur la ligne.

Une application permet d'organiser le covoiturage, les personnes proposant leur véhicules et prenant des covoitureurs étant rémunérés par la Star.



Fiches action

Guichen

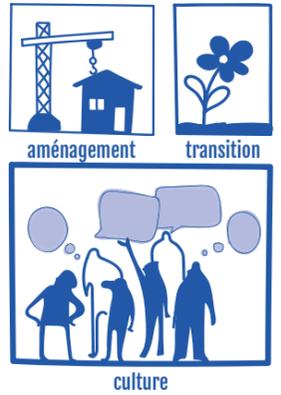


- 10 Place aux places !
- 11 Marché Bon matin bon soir
- 12 Galatée 2.0
- 13 Pimp ta ville
- 14 Les balcons
- 15 Apaiser la circulation en cœur de bourg
- 16 Maîtrise d'œuvre des espaces publics de Guichen

Place aux places !

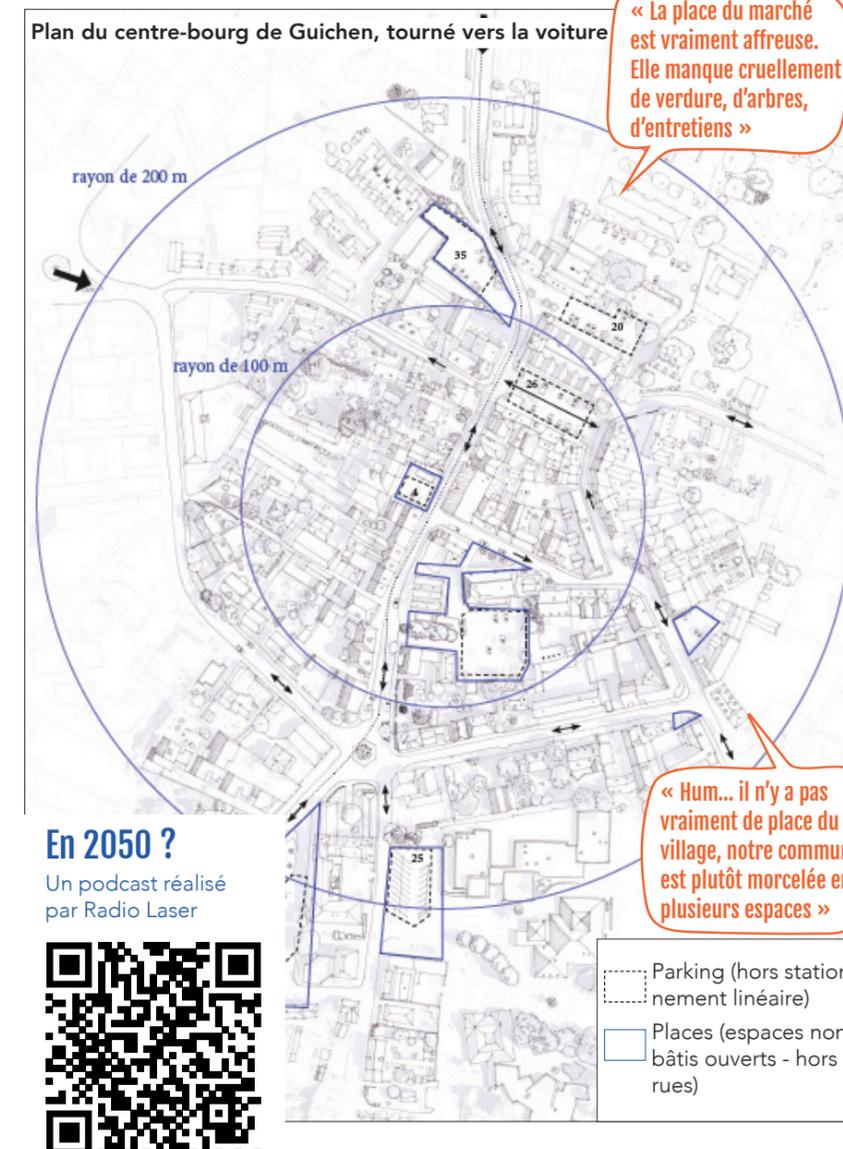
Fiche action n°10

- ▶ Où : Centre-bourg de Guichen
- ▶ Combien : Expérimentation 3 000 € (matériaux et accompagnement artistique) // Aménagement définitif dans le **marché de MOE** € € €
- ▶ Quand : Expérimentation 2023 et aménagement définitif à court terme



Qu'est ce que c'est ?

L'action vise à créer des places publiques dans des centres-bourgs qui n'en comptent aucune actuellement, toutes les places existantes ayant une fonction de parking. Elle répond à une demande des habitant.es de plus de convivialité et d'espaces commun en ville et aux enjeux de transition écologique visant à limiter la place de la voiture en centre-bourg.



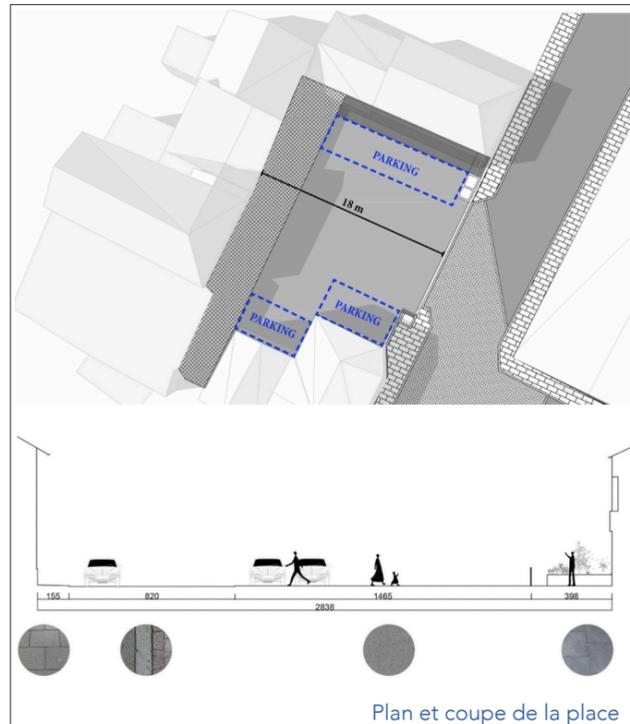
Les principes fondateurs

- Limiter la place de la voiture dans les centres bourgs, mettre les parkings en périphérie tout en mettant en place du stationnement minute pour permettre l'accès aux commerces.
- Choisir collectivement les espaces à transformer en mettant en place des ateliers, chantiers participatifs et en faisant vivre les places par des animations régulières.
- Favoriser de nouveaux usages piétons, créer des assises, créer des jeux pour enfants et installer des poubelles.
- Concevoir et réaliser des espaces publics de qualité et respectueux de l'environnement.
- Limiter l'imperméabilisation des sols et soigner les choix de revêtement.
- Végétaliser les espaces publics, planter des arbres pour créer une canopée en ville.
- Choisir des matériaux naturels et locaux.

Retour d'expérimentation

► Un projet démonstrateur : la place Madeleine Desroseaux

État des lieux de la place



La place des commerces (renommée pour l'expérimentation Place Madeleine Desroseaux) est retenue pour plusieurs de ses qualités.

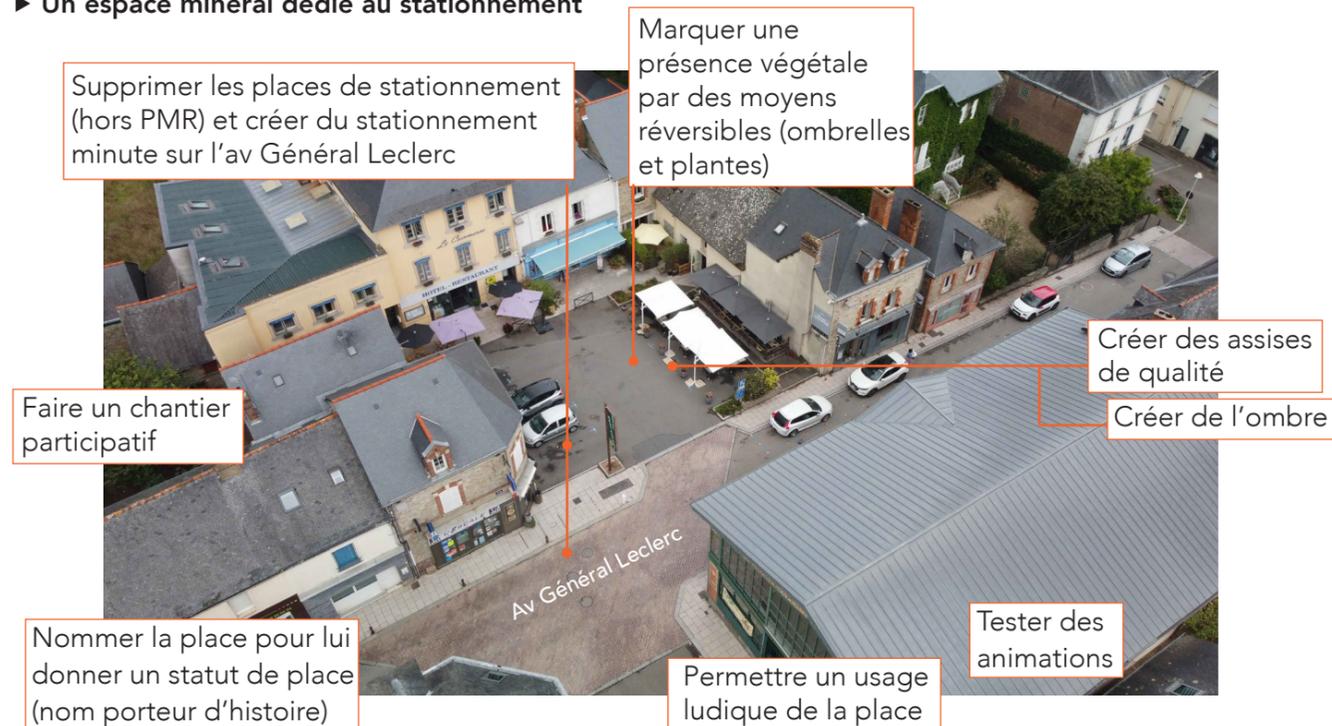
Cette place historique de la commune située à proximité des halles dessert plusieurs commerces qui génèrent de la fréquentation.

Depuis 2020, des occupations alternatives au parking sont régulièrement testées sur la place ou à proximité : usages piétons pendant le marché de Noël, fermeture de la rue du 11 novembre à la circulation pour les marchés en extérieurs les jeudis d'été, terrasses étendues du restaurant Gargantua en été.

La place est petite et possède des limites avec trois côtés fermés qui lui donne un caractère convivial. Elle peut, avec peu de moyens, changer d'aspect. C'est une des places potentielles de village pour les habitants.

Les envies et besoins

► Un espace minéral dédié au stationnement



Le projet en étapes

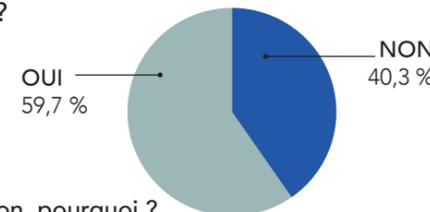


Du chantier au concert d'inauguration de la place

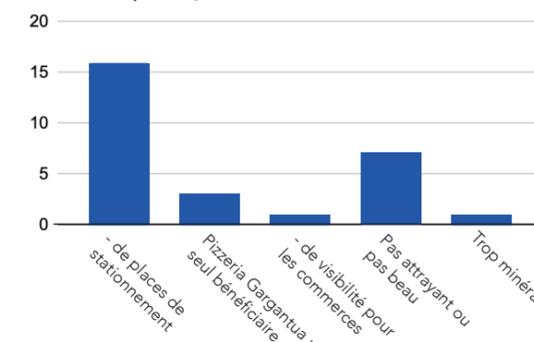
Les retours des citoyens

150 personnes ont répondu à un questionnaire en ligne où les retours sont très clivés entre opposants et enthousiastes. Parmi les opposants, les habitants habitués/contraints de circuler en voiture et les commerçants inquiets que la réduction du stationnement orientent les clients vers les zones commerciales à l'extérieur du bourg.

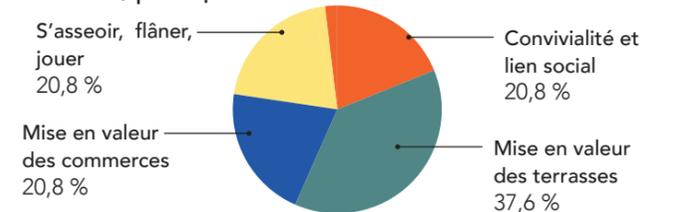
► Appréciez-vous la nouvelle configuration de la place?



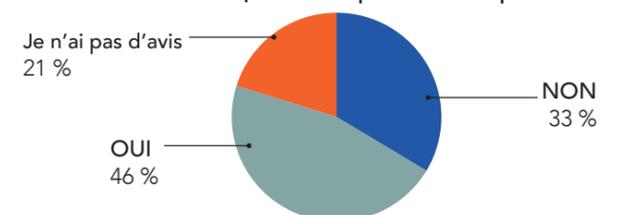
► Si non, pourquoi ?



► Si oui, pourquoi ?



► Aimerez-vous que cette place reste piétonne ?



Les critiques portent sur le manque de végétalisation proposé dans le cadre de l'expérimentation et l'esthétique de la place. Les réponses proposent de poursuivre l'installation de mobilier, l'agrandissement des terrasses et la végétalisation de la place.



Les parties prenantes

Pour mettre en place l'expérimentation, plusieurs parties prenantes sont mobilisées : le groupement de maîtrise d'œuvre appuyée par des étudiants en Master Approches créatives de l'espace public de Rennes 2 et par la vannière Estelle Desprès, la collectivité et ses différents services, les citoyen.nes (habitant.es et commerçant.es) mobilisés à différentes reprises : ateliers dans l'espace public, réunion d'information, chantier participatif (avec une trentaine de participant.es), temps festif.

Pour la suite

Les enseignements à tirer

L'expérimentation permet de formuler collectivement plusieurs préconisations pour envisager un aménagement pérenne de la place, pour l'étendre aux autres places des centres-bourgs et favoriser l'appropriation.

Pour cela, il faudra veiller à :

- Associer systématiquement les habitant.es avec une communication large et des ateliers mobilisant la population
- Mettre en place des chantiers participatifs d'aménagement et de végétalisation.
- Créer une programmation d'animations estivales sur les places publiques de la commune.

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Préparer un bilan de l'expérimentation en septembre 2023 auprès des habitant.es.
- Renommer la place pour lui donner un vrai statut en anticipant bien les démarches administratives corollaires avec les habitant.es concernés.
- Pour la suite, rendez-vous sur la fiche action Maîtrise d'œuvre des espaces publics de Guichen.

Marché bon matin bon soir

Fiche action n°11

- ▶ Où : Centre-bourg de Guichen
- ▶ Combien : €
- ▶ Quand : Court terme

Qu'est ce que c'est ?

Historiquement, le marché se tenait dans les Halles et sur la place du 11 novembre. Depuis quelques temps, la ville met en place un marché bio dans les halles le jeudi soir et expérimente aux beaux jours, une fois par mois un déploiement sur la rue du Onze novembre avec beaucoup de succès. L'espace fermé à la circulation est alors investi par des étals, des foodtrucks et les habitant.es prennent plaisir à venir prendre le goûter ou boire un verre tout en faisant leurs courses. Les ancien.nes évoquent le marché d'autrefois qui se tenait ici et non sur la place de la mairie.

L'enquête a révélé que certains habitant.es pouvaient être très hermétiques au nom Marché bio qui leur évoque une catégorie de personnes auxquelles ils ne s'identifient pas alors que marché «local» leur parle. Mettre les deux marchés au même endroit en communiquant sur leur dimension locale permettrait de ne pas renforcer ces différences et plutôt d'axer sur les horaires, le marché du mardi matin historique revenu à sa place historique et le marché du jeudi soir pour les personnes qui travaillent.



Projets inspirants

Marché festif à Valréas

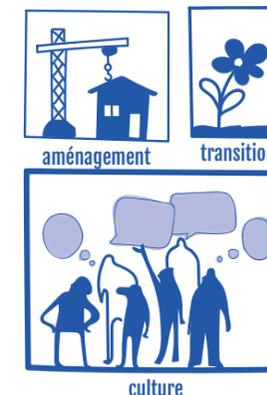
À Valréas des festivités sont organisés tout l'été lors du marché du mercredi matin. 2 mercredis par mois, la commune propose un marché festif avec les producteurs locaux, les habitant.es en tenues traditionnelles, des espaces de restauration et spectacle de rue.

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme :

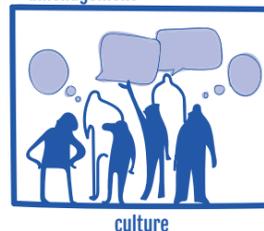
Échanger avec les commerçant.es, renommer les marchés et vérifier la faisabilité de l'implantation du marché du mardi matin rue du 11 novembre.



Galatée 2.0

Fiche action n°12

- ▶ Où : Centre-bourg de Guichen
- ▶ Combien : Court terme € ; Moyen terme €
- ▶ Quand : Court et moyen terme



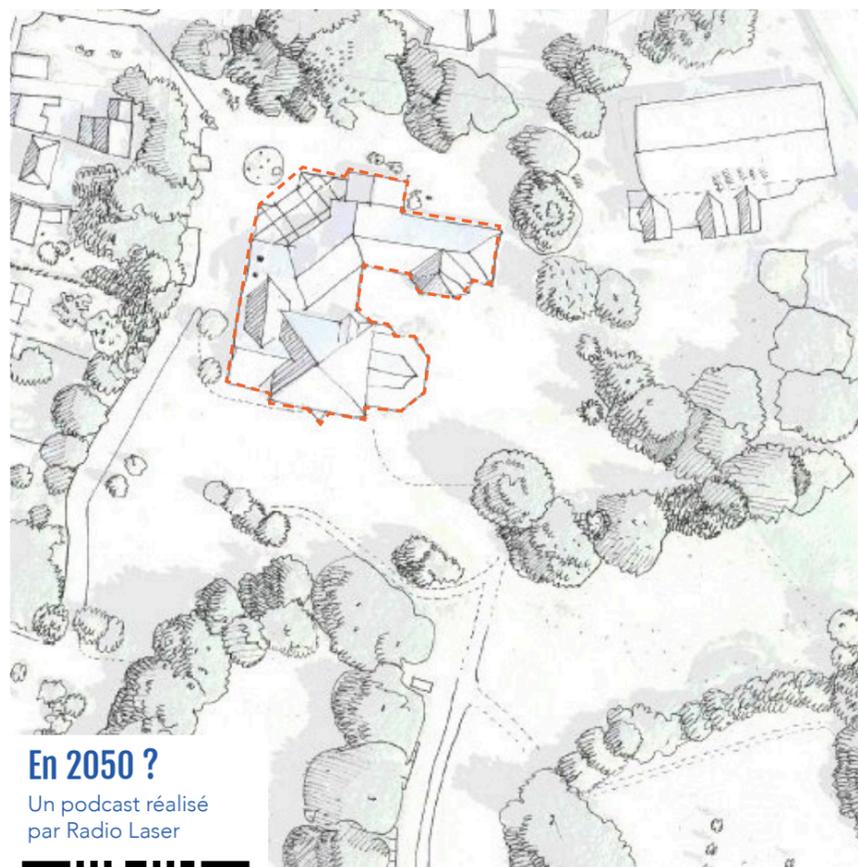
Qu'est ce que c'est ?

Galatée a été un équipement culturel majeur de la commune pendant des années. Déshabillé en 2022 par le départ de la médiathèque et de la ludothèque, Galatée se devait de se réinventer en bien plus qu'une salle de spectacles.

À terme, Galatée 2.0 ce serait tout à la fois : une radio de territoire ; une maison des associations ouverte 7j/7, 24/24h pour stocker son matériel, faire des activités et des réunions ; un espace de transmission de savoirs et de savoirs faire ; un café avec une grande terrasse ET une salle de spectacle ouverte à une large programmation : spectacles de compagnies comme de fin d'année.

Les principes fondateurs

- Impliquer différents acteur.rices dans la réflexion sur l'avenir de Galatée
- Travailler l'ouverture du bâtiment, sa porosité entre l'intérieur et l'extérieur par exemple en créant un parvis/terrasse, en mettant un grand panneau d'affichage devant Galatée qui affiche TOUT ce qui se passe.
- Monter une résidence art et design pour penser l'avenir du lieu.
- Faire confiance à chacun dans la gestion des clés !



En 2050 ?

Un podcast réalisé par Radio Laser



Retour de l'atelier



Les retours des citoyen.nes et acteur.rices

Pour imaginer collectivement les usages du nouveau Galatée, un atelier a été mené en octobre 2022. Le groupe partage l'enjeu de trouver un avenir culturel à Galatée sous-occupé par rapport à son potentiel. Le groupe partage une vision large de la culture (arts, sports, civilisation, pratiques).

Le groupe réaffirme son envie d'avoir accès à un lieu de spectacles à Guichen tout en percevant les potentiels du bâtiment et ses espaces inoccupés qui pourraient accueillir plusieurs usages : pratique artistique, stockage, locaux associatifs... mais aussi la qualité des espaces extérieurs.

Le groupe s'accorde sur l'idée que le citoyen soit acteur de ses pratiques (idée du Consom'acteur) et de faire de Galatée un lieu POUR la population (bassin de vie pas seulement habitant.es).

Les usages futurs du lieu

Plusieurs hypothèses sont émises avec l'idée de tester à court terme des activités dans le bâtiment et sur le parvis :

- Accueillir des artistes en résidence dans les salles disponibles. Ces artistes présenteraient leurs travaux dans le cadre de journées portes ouvertes. Ils pourraient investir leurs ateliers mais aussi les vitrines, le hall, le parc...
- Créer un bar temporaire en lien avec la cuisine, bar qui pourrait aussi se déployer sur les parvis.

- Être un espace support pour des associations qui manquent de locaux (notamment coloc'art) et/ou de stockage.

À moyen-long terme, Galatée doit devenir un phare de la vie culturelle locale et élargie aux communes voisines. Plusieurs propositions sont formulées :

- Faire une fabrique culturelle et artistique centrée sur de l'accueil d'artistes en résidence, la diffusion étant imaginée à partir de ces temps sur place. Les résidences pourraient avoir une tonalité art social ou alors des thématiques à définir.
- Doubler cette activité de production par une programmation de spectacles en ayant soin de programmer quelques "locomotives" qui offrent de la visibilité au lieu.
- Imaginer une programmation qui puisse se décliner hors les murs : dans les hameaux, dans l'espace public, dans les communes proches...
- Articuler la programmation avec l'activité de Radio Laser, voire de la mettre au cœur du projet (par ex : faire des concerts / débats diffusés dans le lieu et sur les ondes).
- Créer un journal lié à la programmation et en lien avec Radio Laser et réalisé par les acteur.rices du lieu.

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Approfondir les pistes de financement possibles.
- Pousser une expérimentation : un bar, des artistes en résidence pour travailler et explorer l'identité du lieu.
- Créer un comité artistique constitué d'habitantes (en lien avec les Activateurs) et de personnes

extérieurs à la commune qui puisse apporter leur expertise artistique.

- Créer un premier appel à résidence

2. Moyen terme :

- Installer dans le lieu ou en extension un ou plusieurs logements pour les artistes.

Projets inspirants

La Casette à Aubervilliers

La Casette est un espace associatif dédié à la radio et la création sonore. Accessible à toutes et tous du mardi au vendredi, c'est un lieu de production, de création mais aussi de loisir, d'écoute et d'éducation aux médias.

Il propose un programme de formations ainsi que : un studio radio, deux cabines d'enregistrement insonorisées, un café associatif ouvert à toutes et tous du mardi au samedi, des formations, initiations, écoutes pour enfants, adultes, familles...

Cet espace est porté par le Collectif Transmission, qui a lancé en 2018 une école de radio basée à Aubervilliers. Le collectif est composé de professionnel·les et de passionné·es de radio.



La halle des Douves

À Bordeaux, une halle de marché de la fin du XIXème siècle, transformée en lieu associatif et culturel. Cette maison de vie associative favorise les rencontres et la mutualisation des ressources et des savoirs-faire à travers des projets collectifs et des animations. À l'origine du projet une résidence de l'artiste Jeanne Van Heeswijk qui organise en 2009 un déballage de la vie associative, lançant ainsi une dynamique à l'échelle de la ville.

Aujourd'hui, ce lieu est une véritable maison de quartier, gérée par l'association « La halle des douves ».



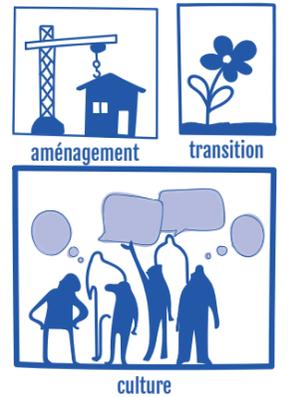
Pimp ta ville

Fiche action n°13

- ▶ Où : Centre-bourg de Guichen (déployable à Pont-Réan)
- ▶ Combien : €
- ▶ Quand : Court terme

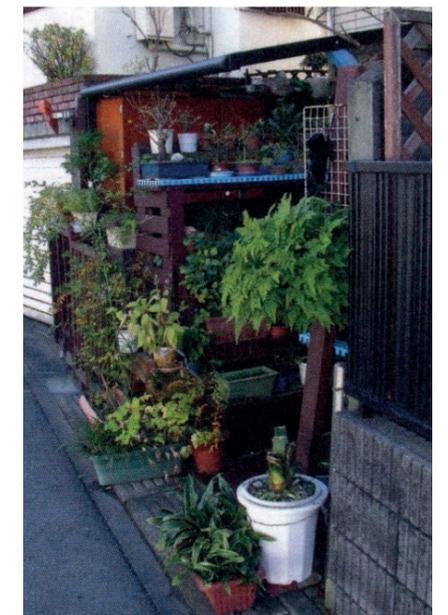
Qu'est ce que c'est ?

Les habitant.es de Guichen jugent leur centre bourg minéral, triste et peu entretenu. Pimp ta ville vise à embellir le cadre de vie par des actions de végétalisation et d'entretiens pouvant associer les riverain.es.



Les principes fondateurs

- Pour rendre les espaces communs propres, il faut faire plus que balayer devant sa porte. La mise en place d'une journée de nettoyage citoyen, c'est l'occasion de faire collectivement disparaître les déchets. Enfin, c'est 50/50 pour les habitant.es et les services municipaux, tout le monde participe !
- Au pied des arbres ou sur des places de parking, proposer aux habitant.es de cultiver des carrés potagers, des plantes aromatiques ou tout simplement des fleurs.
- Proposer aux habitant.es que les services techniques débitent partiellement les trottoirs pour installer des fleurs et des végétaux en échange d'un engagement de leur part à entretenir ces espaces.



Références pour des sentes piétonnes jardinées par les habitant.es



Perspective de transformation de la sente Henri Bougeard

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Organiser des balades propreté / embellissement dans le quartier pour identifier les espaces problématiques (sales, trop minéraux) en repartant de la traversée menée dans la démarche.
- Relancer le dispositif Jardiner ma rue.
- Mettre en place des chantiers participatifs pour nettoyer, embellir.
- Créer une zone test dans le passage Henri Bougeard.

Projets inspirants

World clean up !

C'est un évènement mondial en septembre : une journée où des équipes s'organisent pour un nettoyage collectif. A Rennes, les maisons de quartiers sont fer de lance de la démarche.

Jardiner ma rue !

Les dispositifs d'incitation au jardinage sont nombreux dans les grosses agglomérations et ce depuis vingt ans. La commune de Guichen a récemment lancé un tel dispositif, son développement doit être pensé dans la durée et régulièrement relancé si cette action doit se développer.

Les balcons

Fiche action n°14



- ▶ Où : Centre-bourg de Guichen
- ▶ Combien : € € €
- ▶ Quand : Moyen terme

Qu'est ce que c'est ?

Aujourd'hui, la commune voit l'attractivité de son centre-bourg s'affaiblir avec le départ de commerces de proximité en périphérie. Le centre-bourg est ainsi touché par de la vacance commerciale concentrée sur un îlot localisé à l'entrée nord de l'hyper centre, face à l'église, dans un tissu commercial existant et habité. Ce terrain sert aujourd'hui de stationnement et est qualifié de placette.

Face à l'attrait des nouveaux quartiers qui concentrent l'essentiel des nouveaux logements, le projet de la commune vise à acquérir l'îlot pour y développer une opération mixte de commerce et habitat s'intégrant dans un environnement bâti patrimonial tout en travaillant la requalification de l'espace public (en lien avec l'action « Place aux places! ») et en favorisant les déplacements doux.

Les principes fondateurs

- Saisir l'opportunité de l'opération menée avec l'EPF sur l'ancien centre commercial pour redessiner le front bâti de l'avenue du général Leclerc et créer un vrai parvis pour l'église.



Faisabilité rapide de l'opération mixte des balcons

- Zonage au PLU :** zone UPa / secteur OAP
- Programmation :** habitat et commerces / 25% de logement locatif social.
- Taille de la parcelle :** 1 500 m² (+ 100 m² d'espace public).
- Objectif :** 80 logements à l'hectare > 12 logements sur cette parcelle.
- Emprise au sol :** 70 % de la surface du terrain >> 1050 m²
- Hauteur :** R+3+comble (selon la prochaine révision du PLU).
- Parkings :**
 - 1 logement social = 1 place de parking >> 3 pls
 - 1 logement = 1,5 place de parking >> 13,5 pl
 - 40 m² = 1 place de parking >> 7,3 pl
 - = 23,8 places = 261,8 m² de parking

$$\left(\frac{\text{SHAB moyenne / logement (T1/T2/T3/T4)} = 52,25 \text{ m}^2}{0,85} \times 12 \text{ logements} \right) = 295 \text{ m}^2 \text{ d'emprise au sol}$$

3,5 niveaux - 1 niveaux (RDC dédié aux commerces et activités) = 2,5 niveaux



Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Acquisition de la parcelle (nb : 220 000 €).
- Étude de faisabilité du scénario esquissé par un BET architecture-urbanisme et programmiste pour nourrir la maîtrise d'œuvre des espaces publics de Guichen (prévu avec l'EPF).

2. Moyen terme :

- Aménager le balcon, la place de l'église et son jardin (4200m2).

Opération sur la parcelle (MOE et travaux) : de la dépollution à la réalisation des travaux.

Apaiser la circulation en cœur de bourg

Fiche action n°15

- ▶ Où : Rue du Général Leclerc, Guichen
- ▶ Combien : Court terme : € € ; Moyen terme € € €
- ▶ Quand : Court et moyen terme

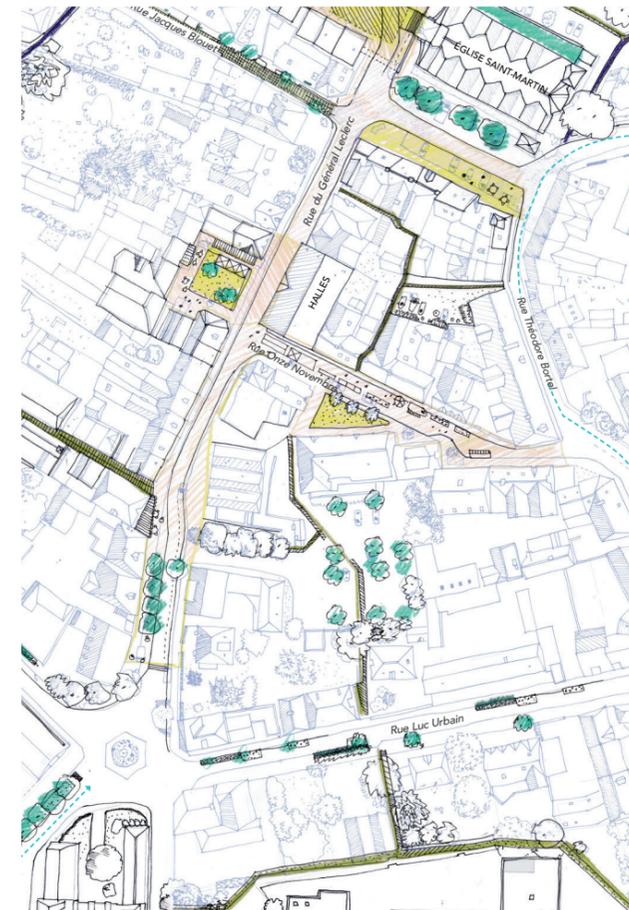


Qu'est ce que c'est ?

Le centre-bourg de Guichen s'organise autour de la rue du Général Leclerc, cœur commerçant de la commune, en particulier entre la Place Saint-martin et la place de la Mairie. Actuellement en double sens, l'organisation des circulations ne permet pas d'envisager le développement de nouveaux stationnements ou l'intégration des modes actifs.

Une expérimentation menée sur les circulations en cœur de bourg depuis le 24 avril 2023 a permis d'évaluer l'intérêt d'un sens unique (de l'Eglise vers la Mairie) sur cet axe structurant.

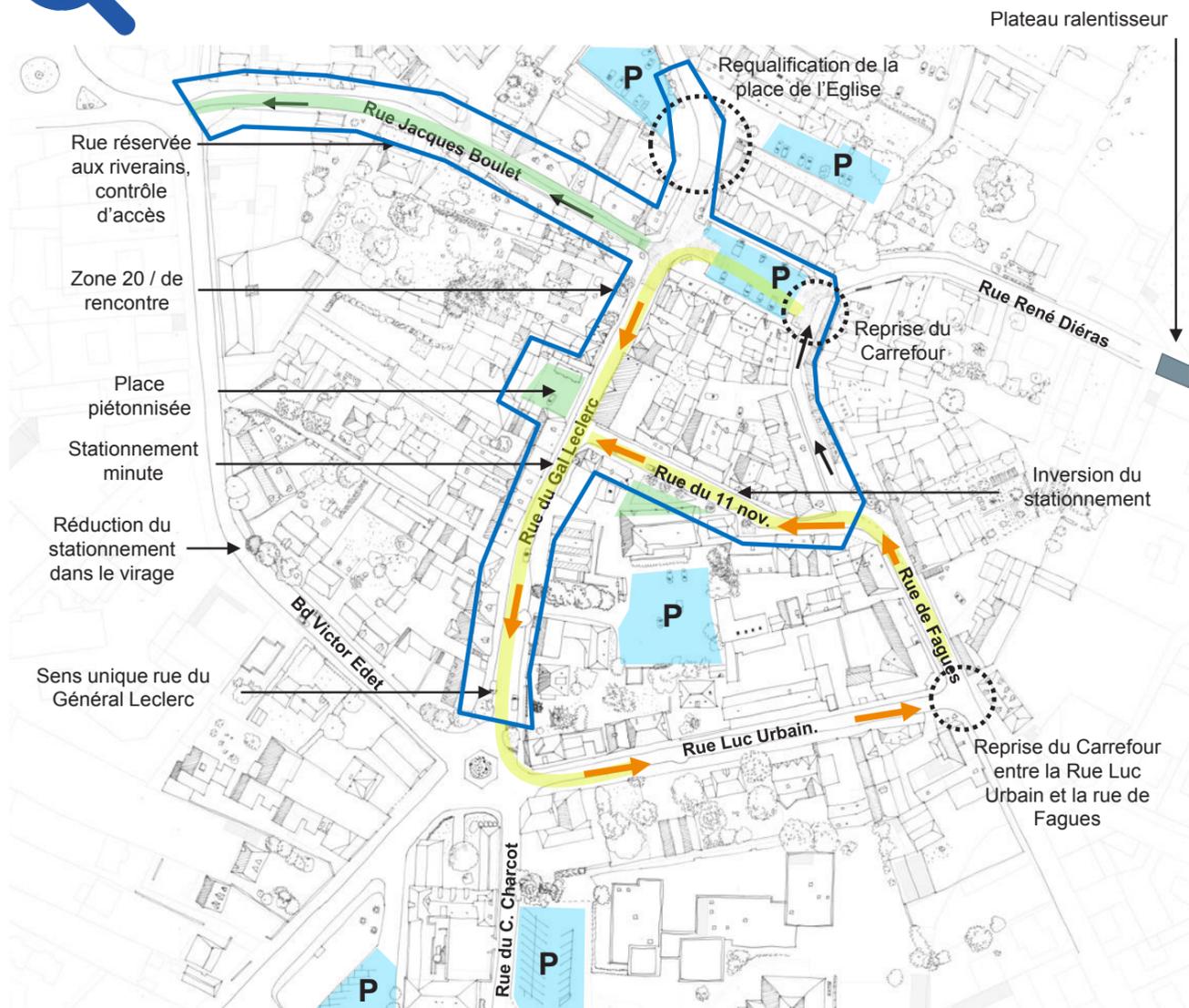
La requalification de la rue du général Leclerc doit permettre de profiter de la mise en sens unique, souhaitable dans la durée, pour développer de nouveaux aménagements : arrêts minutes devant les commerces permettant de fluidifier le stationnement, voie apaisée (zone 20) permettant la circulation des cycles et des piétons, double sens cyclable avec bande cyclable matérialisée pour bien délimiter les espaces laissés à la voiture.



Les principes fondateurs

- Création d'une zone 20 / zone de rencontre afin de favoriser le partage de l'espace entre les modes.
- Rue du Général Leclerc : sens unique entre la Place Saint-martin et la Place de la Mairie, création double sens cyclable et arrêts minutes.
- La rue du 11 novembre reste en sens unique, celui-ci peut être inversé (expérimentation à mener avec les habitant.es et les commerçant.es) et piétonnisée pour certains événements ou jours.
- La Rue Jacques Blouet : un axe réservé aux riverains avec création d'un système de régulation d'accès (potelet rétractable par exemple).
- Boulevard Victor Edet : axe structurant dans la desserte du centre-ville en zone 30.
- L'accès à la place de la Mairie et deux carrefours seront à retravailler : le carrefour entre la rue Luc Urbain et la rue de Fagues, ainsi que la place de l'Eglise.

Zoom sur les scénarios à moyen terme



Le schéma de circulation projeté pour le cœur de bourg de Guichen (en jaune le linéaire commerçant)

Situation projetée du giratoire de la Mairie

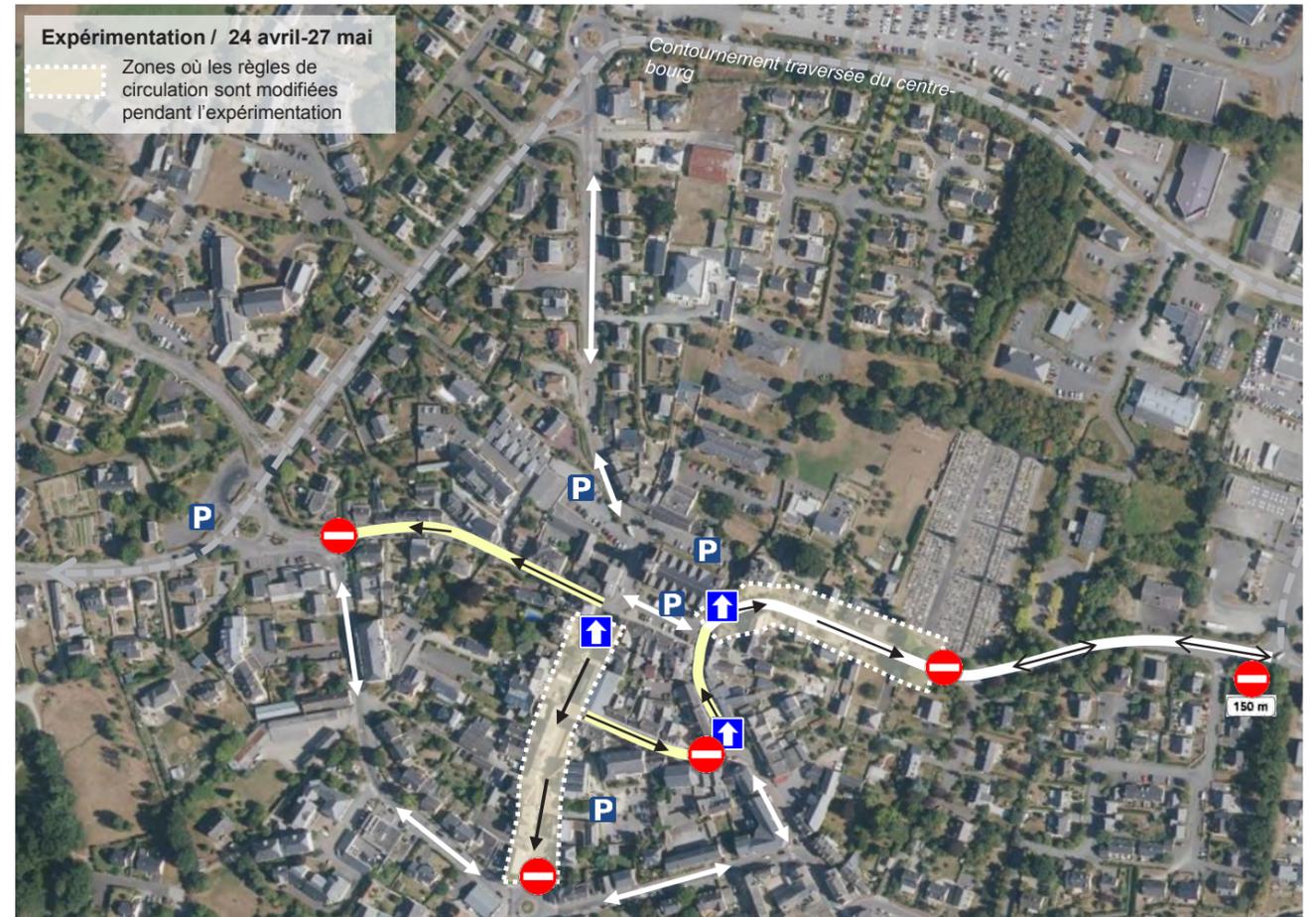


Scénario d'aménagement sans arrêt minute.



Avec arrêt minute : nécessite la suppression d'un arbre.

Zoom sur l'expérimentation



Les modalités de circulation pendant l'expérimentation

Depuis le 24 avril, une expérimentation est menée sur le cœur de bourg de Guichen, en lien avec la piétonnisation de la Place Madeleine Desroseaux.

La mise en sens unique de la rue René Dieras n'a pas été reconduite car elle induisant un report des véhicules traversant hors du centre-bourg, les détournant des commerces du centre-ville. Le sens unique rue du général Leclerc a été reconduite pour une durée plus longue à l'issue du premier mois d'expérimentation afin d'évaluer l'impact sur une plus longue durée, dans les flux et les habitudes.

Les commerçant.es soulignent l'intérêt de ce sens unique, notamment car il permet des arrêts minutes. L'accès au parking du centre est cependant plus complexe pour les clients et riverains. Pour y répondre, la Mairie a passé en zone bleu une partie du Parking Charcot.

Les enseignements à tirer

L'expérimentation rue René Diéras a montré les impacts directs de la mise en sens unique de cet axe avec le report des automobilistes vers la rue Louis Ampère et une hausse du trafic sur la Rue Von Linné (+43%, même si les volumes restent faibles), permettant de rejoindre la rue de la République puis le centre-ville. Le sens interdit sauf riverains ne fonctionnant pas comme il le devrait.

La remise en double sens de cet axe s'est accompagnée d'une seconde phase avec l'installation d'une écluse centrale, permettant de réduire la vitesse des véhicules. A terme, un aménagement pérenne pourra être installé, de type plateau de préférence (cela permet la circulation de tout types de véhicules, recommandé sur une voie départementale plutôt qu'une écluse).

Les enseignements à tirer

Sur la Rue du Général Leclerc, il a été observé une réduction du trafic en lien avec le sens unique Rue René Dieras, l'évolution de l'expérimentation doit permettre de retrouver des niveaux de flux confortables pour les commerçants. La mise en sens unique a permis de repenser l'organisation du stationnement au profit des commerces avec la création d'arrêts minutes très appréciés. Sur la période de comptage, ce sont 2 650 véhicules par jour avec des pointes à plus de 200 véhicules par heure qui ont été enregistrés, ce qui démontre le caractère toujours structurant de cet axe pour la commune.

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Premier temps : valider le nouveau sens de circulation (fin de l'été 2023)

La conservation du test d'une écluse rue René Dieras, La conservation du sens unique rue du Général Leclerc et concertation avec les habitants. à la fin de l'été sur le devenir de cette organisation.

- Second temps : mise en œuvre d'aménagements légers (Automne 2023)

- Pérennisation du sens unique sur le tronçon central de la rue du Général Leclerc : marquage des stationnements minutes et d'un double sens cyclable (en résine colorée).

- Extension de la zone 20 depuis la place de l'Eglise à la Mairie, en intégrant la place Saint-martin, la rue Jacques Blouet, la rue du 11 novembre et une partie de la rue de Fagues (jusqu'au croisement avec Luc Urbain).

- Reprise du marquage des arrêts minutes rue Luc Urbain en les élargissant.

- Suppression de stationnements du boulevard Victor Edet (6 places devant le crédit agricole), élargissement de la chaussée sur une partie de l'espace libéré du stationnement (élargissement du trottoir, espace modes actifs par des potelets ou bacs végétalisés). Passage de la rue en zone 30 jusqu'au giratoire / Jacques Blouet.

- 3ème temps : mise en œuvre d'aménagements plus lourds (2024 -2027) :

- Aménagement du rond point Général Leclerc /

place de la Mairie (avec un arrêt minute)

- Reprise du carrefour entre la rue René Dieras et la Place Saint Martin, entrée en zone 20 à marquer. Aménagement d'un plateau, suppression des bordures maçonnées.

- Expérimentation de la mise en sens unique Rue Luc Urbain et test de l'inversion du sens de circulation Rue du 11 novembre.

- Fermeture de la rue Jacques Blouet au trafic traversant (en régie) : mise en place d'un accès réservé (1er temps avec signalisation sens interdit sauf riverain / 2nd temps avec poteau rétractable).

- Si l'expérimentation du sens unique Luc Urbain est concluante, marquage du contresens cyclable, reprise du carrefour avec la rue de Fague et pérennisation de l'inversion du sens unique rue du 11 novembre.

2. Moyen terme :

- Requalifier la rue Luc Urbain en sens unique.

MOE des espaces publics de Guichen

Fiche action n°16

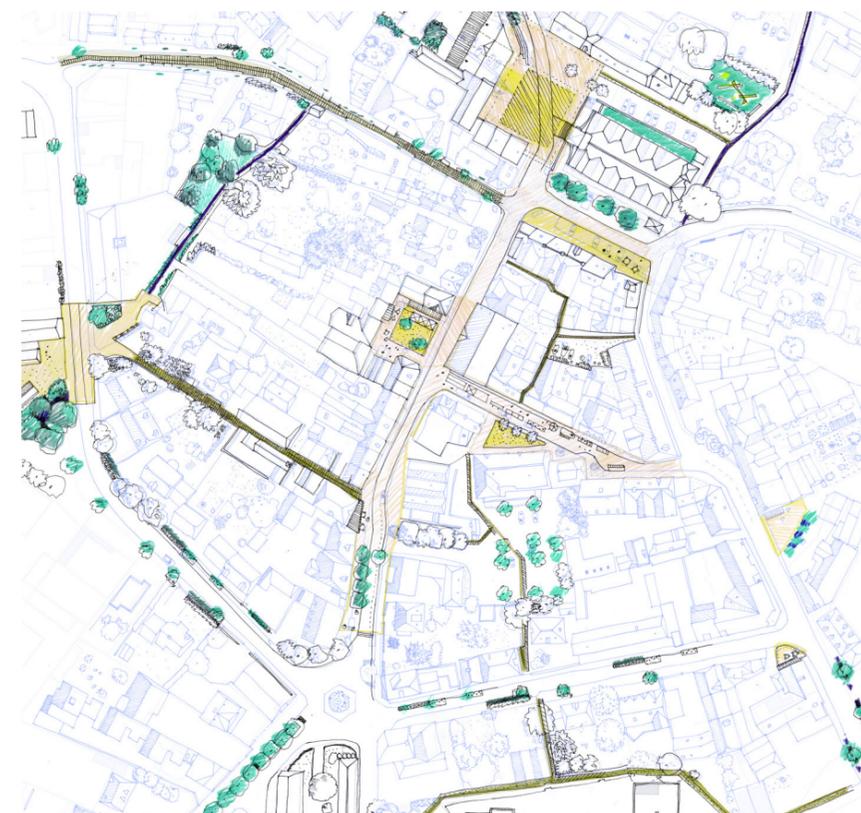
- Où : Centre-bourg de Guichen
- Combien : Maîtrise d'œuvre € € ; Travaux € € €
- Quand : Court, moyen et long terme



Qu'est ce que c'est ?

Dans la suite du schéma directeur de Guichen, il s'agit de passer une mission de maîtrise d'œuvre globale de paysage, voirie et espaces publics pour proposer un aménagement phasé dans le temps. Cette mission pourrait être passée sous la forme d'un accord cadre mono-attributaire englobant également les missions de maîtrise d'œuvre sur le centre bourg de Pont-Réan. Cette forme de marché garantirait à la collectivité la cohérence de la réalisation des espaces publics à court mais aussi à moyen terme.

Les deux premiers marchés subséquents concerneraient les actions à court terme retenues par les élus sur le centre bourg de Pont-Réan et le centre bourg de Guichen. D'autres marchés d'études pourraient être lancés dans l'accord cadre ultérieurement pour préparer le moyen terme en fonction de l'avancée des études sur des secteurs stratégiques dont le calendrier n'est pas maîtrisé par la collectivité (le secteur des balcons et le secteur de la menuiserie/cinéma), sans relancer une procédure de consultation. Le groupement en charge du projet devra être mené par un urbaniste-paysagiste (mandataire) et réunir les compétences suivantes (écologie, voirie, participation avec la capacité d'animer et mener des chantiers participatifs pour mettre en place les actions sur les sentes, pimp ta ville, rues aux enfants mais aussi les actions d'expérimentations sur la voirie).



Extrait du plan-guide de Guichen

Les principes fondateurs

- Une équipe complète pour réaliser les aménagements proposés dans le plan guide en poursuivant les méthodologies participatives testées ainsi qu'un aménagement qui mise sur l'expérimentation et la réversibilité (voir le Manifeste-Cahier 0).
- Des compétences affirmées en matière d'écologie (spécificités des milieux, zone PPRI).

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Actions à court terme

- Lancer une mission complète de MOE Guichen-Pont-Réan avec pour premier marché l'aménagement de places et chantiers participatifs sur les sentes.
- Mise en place d'un accès réservé résidents rue Jacques Boulet.
- Expérimentation et aménagement de la voirie (Fiche action n°15).
- Aménagement de la place Madeleine Desroseaux et la place du 11 novembre pour accueillir le marché (Fiche action n°11).
- Aménagement de la place de la Mairie du côté de la connexion avec l'école et la poste.
- Requalifier les sentes du Vieux Guichen et le passage Henri Bougeard.
- Aménagement d'une liaison piétonne derrière l'école, type rue aux enfants (du parking rue de Fagues au centre-bourg/mairie).

Projets en cours à mettre en lien avec le plan guide :

- Lancement de l'opération immobilière des Balcons.

2. Actions à moyen terme

- Aménagement de la place de la menuiserie.
- Aménagement du secteur Balcon, place de l'église et son jardin (selon opération sur la parcelle).
- Poursuite des aménagements à l'ouest de la place de la mairie (tranche 2).

3. Actions à long terme

- Piétonnisation d'une partie du centre-bourg.
- Aménagement de la place du Presbytère.

Actions en fonction des opportunités foncières

- Aménagement de la place de l'embuscade.
- Aménagement d'une liaison piétonne entre la rue Jacques Blouet et la place de la Menuiserie.

Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre globale

Lancement de l'opération immobilière des Balcons

Mise en place d'un accès réservé résidents

Pérénisation du sens unique rue du Général Leclerc (marquage des stationnements minute, contre sens cyclable,...)

Requalification des sentes du Vieux Guichen

Requalification de la sente Henri Bougeard

Suppression des stationnements et agrandissement de la voirie dans le virage

Requalification de la place Madeleine Desroseaux et 11 Novembre

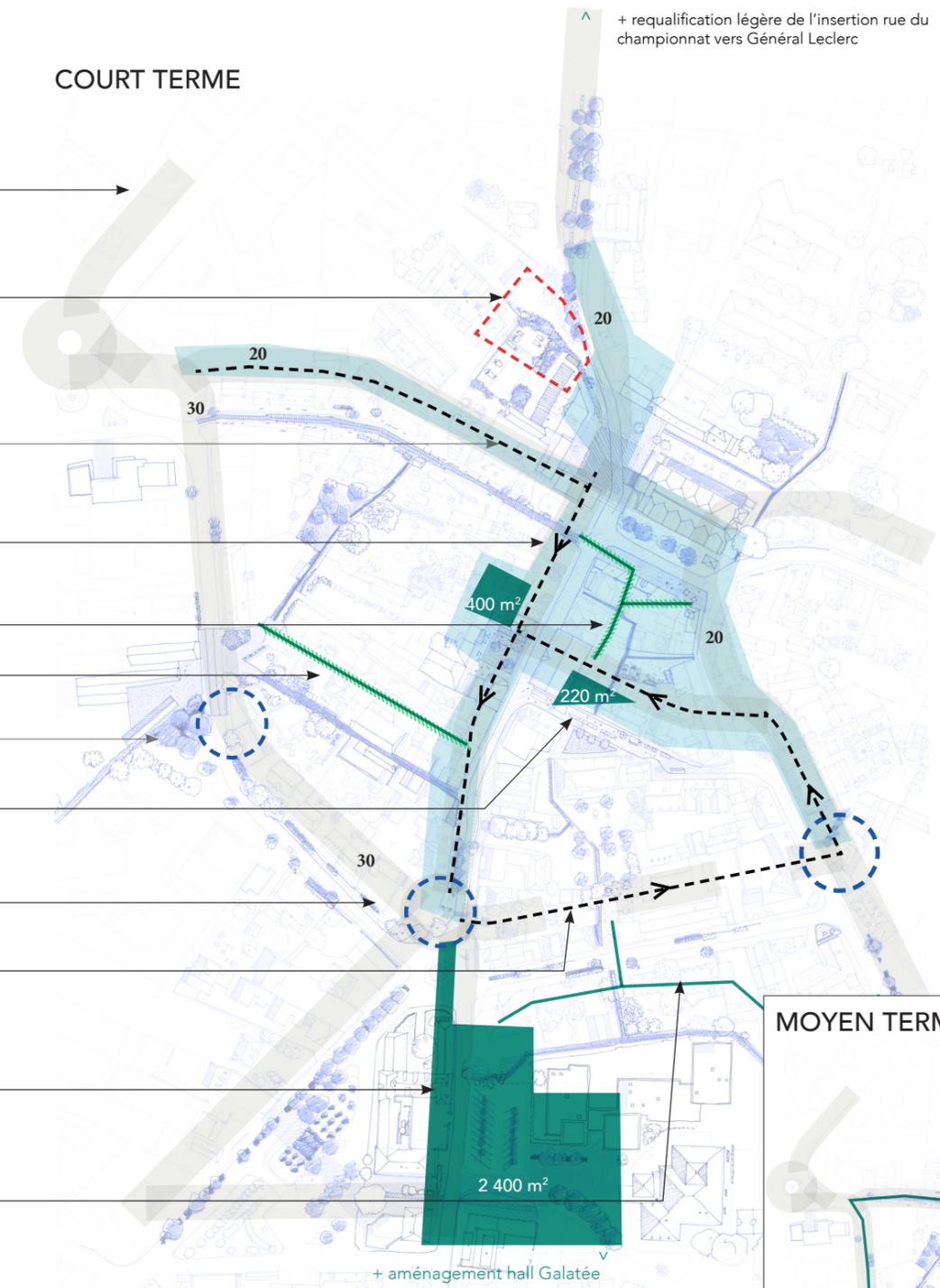
Place de la Mairie, de l'École et de la Poste (tranche 1 : 2400 m²)

Expérimentation sens unique Luc Urbain + pérénisation si concluent (+ reprise du carrefour avec rue de Fagues et changement de sens de la rue du 11 novembre...)

Place de la mairie, de l'école et de la poste (tranche 1)

Aménagement d'une liaison piétonne derrière l'école

COURT TERME



MOYEN TERME



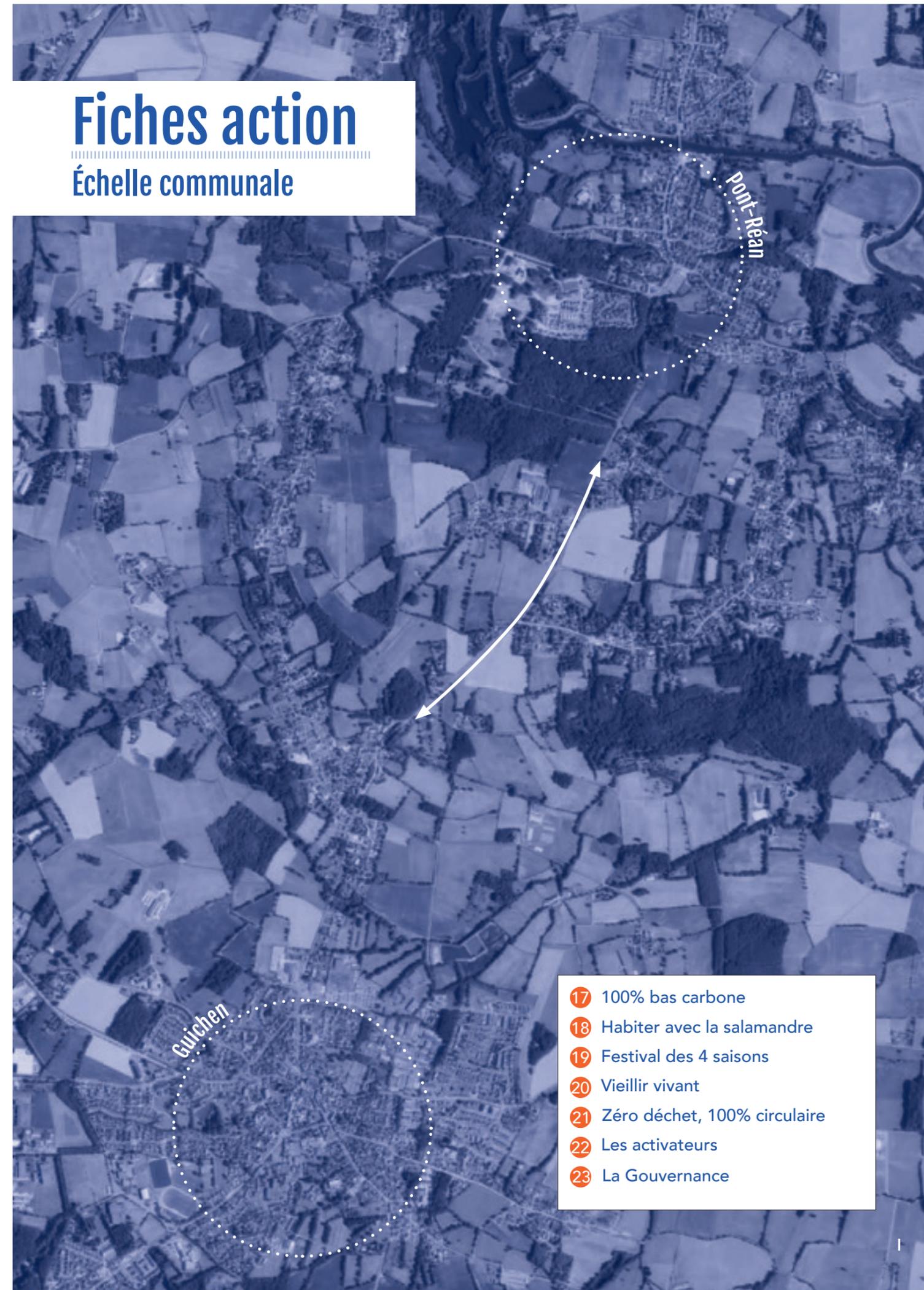
Projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine

Rennes Métropole en 2013 lance un accord cadre pour aménager la Vallée de la Vilaine. Cette forme juridique lui permet pendant 7 ans de lancer plusieurs marchés subséquents pour des missions de maîtrise d'œuvre sur le foncier disponible et d'étude sur le foncier non encore accessible (ex : sites propriété de Lafarge avant rétrocession), mais aussi pour des missions de concertation et animation d'un réseau d'acteurs qui n'étaient initialement pas pleinement définies dans le besoin. Le groupement retenu (Agence Ter + Cuesta) a ainsi pu mener un projet cohérent de conception, réalisation, suivi de travaux et animation du territoire dans la durée en co-écrivant avec la maîtrise d'ouvrage les marchés subséquents nécessaires à la réalisation du projet.



Fiches action

Échelle communale



- 17 100% bas carbone
- 18 Habiter avec la salamandre
- 19 Festival des 4 saisons
- 20 Vieillir vivant
- 21 Zéro déchet, 100% circulaire
- 22 Les activateurs
- 23 La Gouvernance

100% bas carbone

Fiche action n°17



- Où : Patrimoine bâti existant et à construire
- Combien : €
- Quand : Dès maintenant !

Qu'est ce que c'est ?

Cette fiche action vise à décarboner les bâtiments de la commune, à la fois pour la construction neuve et pour l'existant par l'éco-rénovation. Cela passera notamment par la création de filières locales et leur mobilisation pour atteindre cet objectif. Rendre un bâtiment économe et bas carbone est important pour améliorer son confort, réduire ses dépenses, et bien sûr contribuer à réduire notre impact sur la planète.

Saviez-vous par exemple que l'air à l'intérieur de nos logements s'avère jusqu'à 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur ? Rien de tel qu'utiliser des matériaux naturels qui ne polluent pas l'air intérieur pour réduire cette pollution. Cette fiche action vise également à produire de l'énergie décarbonée partout ou cela est possible sur la commune.

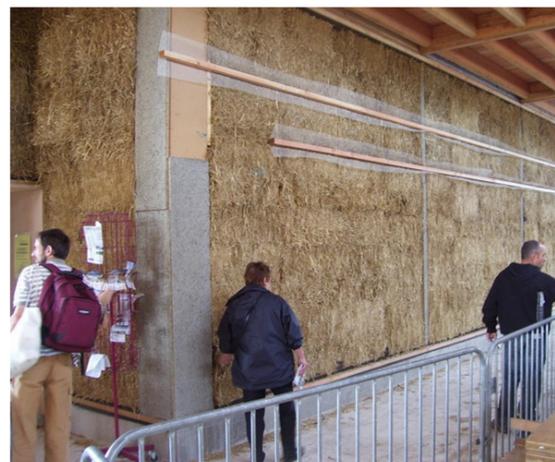
Les principes fondateurs

- Ne plus rien détruire, systématiser la réhabilitation (détruire et reconstruire émet de 3 à 5 fois plus de gaz à effet de serre que réhabiliter).
- Pour tous les bâtiments neufs, généraliser le recours aux matériaux écologiques et ajouter un critère sur la proximité des matériaux utilisés.
- Faciliter la rénovation, en profitant notamment de l'espace Rénov'Habitat de Guichen, mais en aussi en développant des solutions clé en main (voir l'initiative inspirante EnergieSprong).
- Produire de l'énergie décarbonée sur le patrimoine communal et aider les habitant.es et usager.es de Guichen à faire de même chez eux.

Retour d'expérimentation

► La médiathèque de Guichen

La médiathèque de Guichen préfigure bien ce que pourrait être l'avenir de la construction neuve : isolation en bottes de paille, utilisation du bois, enduit à la terre... Tous ces matériaux pourraient de plus être produits localement, créant ainsi des retombées économiques positives pour le territoire.



Pour la suite

Les enseignements à tirer

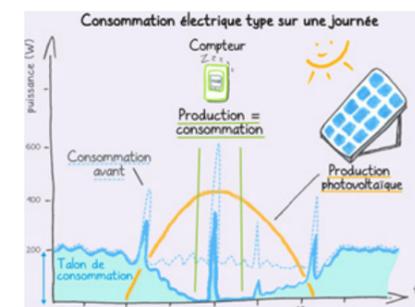
1. Guichen connaît une forte croissance. Si les lotissements en cours peuvent intégrer des exigences environnementales, ils pourraient être davantage démonstrateurs en produisant davantage d'énergies renouvelables et, surtout, en tissant des liens avec le monde agricole en **mettant en œuvre des matériaux locaux**.
2. La commune a un rôle important à jouer en étant **démonstrateur de ce qu'il est aujourd'hui possible de faire pour décarboner la construction** à l'échelle de son patrimoine : rénovation, production d'énergie, exemplarité sur les équipements publics (comme pour la médiathèque de Guichen).
3. Notre **défi collectif pour le futur est la rénovation**, dont il faut accélérer le rythme de façon significative. Toute action pour aider à cela est bonne à prendre.

Projets inspirants

Acheter des panneaux photovoltaïques en groupe

À Redon, l'association Energie Pays de Vilaine (EPV) a mis en place un groupement d'achat de panneaux photovoltaïques pour les particuliers. Il permet d'économiser sur les frais de port mais aussi de profiter d'une séance d'installation chez une des personnes du groupe d'achat.

L'électricité ainsi produite est utilisée directement par le foyer qui a installé le panneau, permettant des économies toute l'année et de faire un geste pour la planète.



Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Mettre en place des prescriptions de type «% de matériaux locaux» sur chaque opération neuve et en rénovation. Pour aller plus loin : aider à la constitution de filières locales de production de matériaux de construction (voir références ci-avant).
- Réaliser un **diagnostic énergétique du patrimoine communal** (diagnostic de l'École Charcot, la Salle Alain Colas, et la Mairie) et établir des scénarios de rénovations et de productions d'énergies (selon les surfaces et la nature des données disponibles).
- **Contribuer à la rénovation** par des actions de pédagogie, des aides à la rénovation, un renforcement de l'espace Rénov'Habitat, etc..

Autoconstruire son poêle et ses panneaux solaires

À côté de Lorient, Azeo forme à l'autoconstruction et à l'installation / maintenance de poêles bouilleurs et de panneaux solaires thermiques, qui permettent de produire l'eau chaude et le chauffage de façon totalement décarbonée.

L'entreprise forme essentiellement des particuliers, mais également des services techniques de communes qui souhaitent produire de la chaleur sur leur patrimoine et être en mesure d'assurer la maintenance dans le temps.



Projets inspirants

Ecoquartier Maison Neuve à Guérande

Une démarche visant à utiliser la terre du site dans les projets, à travers une obligation d'intégration d'un volume minimal de terre par logement. Pour aider à l'emploi de la terre, une fabrique de matériaux portée par des artisans locaux est en cours d'installation sur le quartier.

Pour réduire les coûts de construction, l'aménageur a également fait un travail amont de sourçage d'entreprises et a cherché à grouper au maximum les lots, les habitant.es achetant leur terrain avec un constructeur fléché.

En savoir plus : vidéo de présentation sur le site de Bruded.



Produire des matériaux de construction locaux

De plus en plus d'entreprises proposent des isolants pour la construction à partir de produits agricoles (paille, chanvre...). Elles se placent comme un intermédiaire entre l'agriculteur et le chantier, et permettent ainsi de valoriser des coproduits de l'agriculture, en circuit court.

Profibres et Isol'en Paille proposent de l'isolant issu de bottes de paille, Copano des panneaux d'isolants en paille cousus, Biofib des panneaux de chanvre et de la chènevotte, Chanvre & Paysans du chanvre en vrac, etc.

École en terre crue à Baulon

Le collectif d'architectes Faro a réalisé cette école en utilisant plusieurs techniques de construction en terre et en utilisant la terre du site. L'école est abritée par un grand préau qui offre un espace protégé des intempéries pour les enfants.

Le chantier a également été l'occasion de sensibiliser les habitant.es voisin.es et de les faire mettre la main à la pâte. Un projet similaire (architecture, technique constructive) pourrait trouver sa place à Pont-Réan, sous le hangar de la parcelle Jolivet par exemple, afin d'éviter sa démolition ?



ÉPAISSEUR
360 mm : R = 7.5 m2 K/W
220 mm : R = 4.5 m2 K/W

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE
0.048 W/m.k
(selon la norme EN 12-667)

DENSITÉ
100 kg/M3

AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE
35 dB

UN CONFORT PHONIQUE ET THERMIQUE DANS L'HABITAT ÉTÉ COMME HIVER

CONFORMABLE ET COMPRESSIBLE

Habiter avec la salamandre

Fiche action n°18

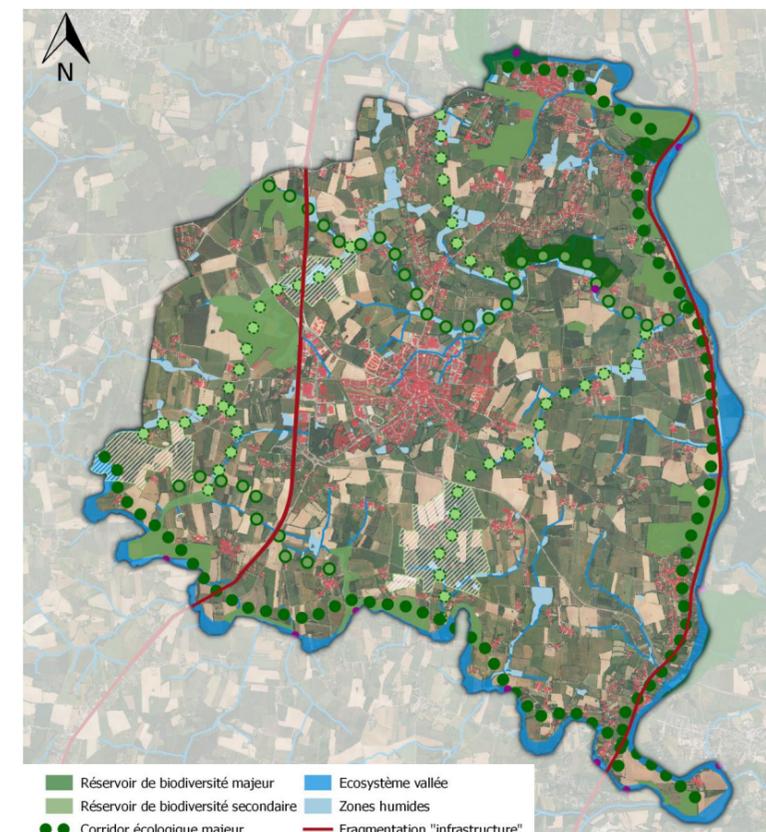


- ▶ Où : Partout !
- ▶ Combien : Court terme € ; Moyen terme €
- ▶ Quand : Dès maintenant !

Une vision de l'aménagement de la commune

Dans cette vision, on pourrait imaginer que la trame verte et bleue soit devenue une priorité pour la commune. À Guichen, des actions environnementales seraient mise en œuvre avec l'objectif de maintenir et reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie.

De larges bande enherbées seraient maintenues à proximité des cours d'eau, des zones humides seraient classées en réserve intégrale, des bosquets seraient laissés en libre évolution, des kilomètres de haies seraient aussi plantés,... La qualité des cours d'eau évoluerait considérablement. Cette action vise à compléter et accélérer la prise en compte de la biodiversité à toutes les échelles, que les espaces soit bâtis ou non.



TVB synthèse - PLU

- Réservoir de biodiversité majeur
- Réservoir de biodiversité secondaire
- Corridor écologique majeur
- Corridor écologique secondaire
- Corridor écologique à renforcer
- Cours d'eau
- Ecosystème vallée
- Zones humides
- Fragmentation "infrastructure"
- Fragmentation "Bâti"
- Obstacle à l'écoulement



Les principes fondateurs

- Aménagements de trames dédiés à la biodiversité : trame verte (continuités paysagères, passages à faunes...), trame bleue (protection des zones humides, bordes des cours d'eau), trame brune (continuité de pleine terre) et trame noire (continuité d'espaces non éclairés).
- Renaturation et désimperméabilisation des centres bourgs, afin de redonner de la place à la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur.
- Développement de modes de gestion respectueux de la biodiversité (gestion extensive et sans pesticide ni engrais, maintien des haies, bandes enherbées, mares...)
- Restauration, préservation et plantation de haies bocagères

Retour d'expérimentation

La gestion différenciée

La commune s'est dotée d'un programme de gestion différenciée dès 2010. Il propose 5 niveaux d'intervention dans la gestion des espaces verts :

Code 1 : jardins structurés et très fleuris

Code 2 : jardins structurés

Code 3 : jardins d'accompagnement

Code 4 : jardins champêtres

Code 5 : jardins de nature

Chaque espace vert de la commune est recensé sur le guide en fonction du niveau d'intervention, également décrit (fréquence de tonte, de tailles, fertilisation, arrosage, paillage, etc.).



La contribution du jardinier au développement durable

L'éco-pâturage

La commune expérimente également l'écopâturage, c'est-à-dire l'entretien des espaces verts par des animaux (quartiers des Eberges et de Bellevue, ainsi qu'autour de la station d'épuration de Pont-Réan).

Ces deux expériences sont très riches et doivent essaimer plus largement sur le territoire de la commune dans la perspective de réduire notre impact sur la biodiversité et de s'adapter au changement climatique.



Pour la suite

Les enseignements à tirer

1. Guichen dispose d'un important patrimoine naturel qui pourrait être menacé par le réchauffement climatique. S'y préparer est important et passera par un **changement progressif** dans les pratiques tant d'aménagement que de gestion.

2. Anticiper les manques d'eau demande à retrouver de la pleine terre dans les centres bourgs et à gérer au maximum l'eau de pluie naturellement. Cela implique également de repenser le principe de l'arbre d'alignement pour lui préférer des fosses de plantation continue avec plusieurs hauteurs de strates végétales.

3. Le monde agricole, très présent à l'échelle de la commune, est un **maillon crucial pour redonner plus de place à la biodiversité**, notamment par des pratiques plus vertueuses (sans engrais ni pesticides), la replantation d'arbres sur les parcelles, le travail sur sol vivant, etc.

Les prochaines étapes

1. **Court terme** : Généraliser les principes d'aménagement de canopée et fosse de plantation continue et de gestion en surface des eaux de pluie.

- Faire évoluer le programme de gestion communal pour tendre vers une généralisation des codes 4 et 5.

2. **Moyen terme** : Se préparer au réchauffement par le choix d'essences végétales plus rustiques avec une plus grande diversité génétique, voir par l'intégration ponctuelle d'essences plus adaptées aux climats chauds.

- Aider le monde agricole à aller vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité (agroforesterie, culture sous couvert permanent, souveraineté technique des engins mécaniques utilisés, etc.)

Projets inspirants

Des parkings bénéfiques à la biodiversité ?

Les parkings sont souvent emblématiques de la négation de la place de la biodiversité dans les villes : imperméabilisés, sans végétation ou uniquement quelques arbres d'alignement, ce sont d'importants îlots de chaleur.

Concevoir un parking plus vertueux est néanmoins possible, en appliquant les mêmes règles qu'évoquées page précédente : canopée continue pour faire de l'ombre (et permettre des parcours pour la faune), topographie pour gérer les pluies naturellement, matériaux perméables. Les deux références ci-dessous illustrent, de façon imparfaite, ces principes.



Un espace test d'îlot de fraîcheur

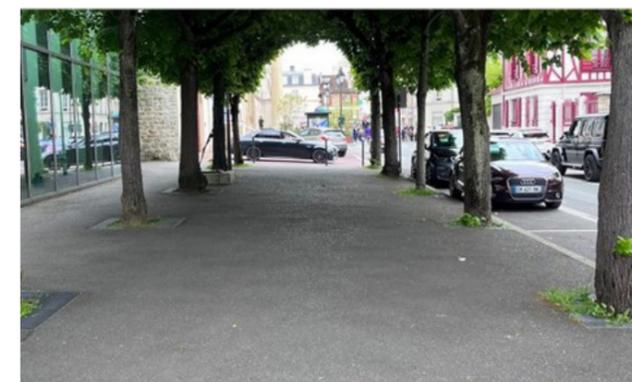
A Bourg la Reine, la ville a développé un espace test visant à la fois à offrir des espaces de refuge à la faune (insecte, oiseaux...) et à créer un îlot de fraîcheur par la désimpermeabilisation et l'infiltration des eaux de pluie.

C'est une référence intéressante pour illustrer ce qui devrait guider l'aménagement demain : fosses de plantation et canopée continues, gestion de l'eau en surface, revêtements de sols perméables et diversité des strates végétales.

Produire des végétaux mieux adaptés au changement climatique

Graine de Bocage est une petite pépinière basée à côté de Redon. Elle met en culture des essences locales sauvages, par semis, en les récoltant à proximité de la pépinière.

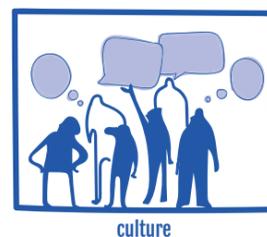
Elle permet ainsi de proposer des essences adaptées au territoire, avec une bonne diversité génétique (au contraire des plantes issues de greffes), avec également un très faible impact carbone sous réserve que les semences soient locales (les plants greffés peuvent parfois faire de nombreux kilomètres avant de se retrouver dans nos pépinières).



Festival des 4 saisons

Fiche action n°19

- ▶ Où : Commune
- ▶ Combien : €
- ▶ Quand : Court terme



Qu'est ce que c'est ?

Quatre fois par an, des évènements liés aux saisons pourraient prendre place pour animer les centres-bourgs et faire du lien avec les acteur.rices locaux. Cette action pourrait structurer la programmation culturelle de la ville sur l'année. Trois événements existent déjà : Guichen Fête Noël en décembre, Pont-Réan Fête l'Été en juillet, La Fête de la transition à l'Automne... ne manque qu'un temps au Printemps !



Les principes fondateurs

- Une programmation culturelle sur toute l'année.
- Un travail en collaboration avec les acteur.rices locaux, commerçant.es et équipements municipaux.
- Un investissement de l'espace public pour répondre aux besoins des citoyen.nes d'animation des places et des rues et de convivialité.
- Penser à inclure les lieux dits et les hameaux par exemple en imaginant des actions préparatoires (comme autrefois lors des Feux de la St Jean : chaque hameau réalisait son char pendant l'année) ou des programmations dans les hameaux.

Retour de l'atelier

Les retours des citoyen.nes et acteur.rices

Pour imaginer collectivement les usages du nouveau Galatée, un atelier a été mené. Le groupe indique qu'il faut continuer sur la lancée initiée par les deux événements, les faire grandir et voir l'investissement des acteur.rices locaux. Il propose que la programmation s'appuie sur un groupe d'habitant.es motivé pour aider la commune (lien avec la fiche action «Les activateurs»). Ils soulignent l'importance de proposer des actions pour les jeunes : street art, graff, arts de la rue.

Pour la suite

Les prochaines étapes

1. Court terme : Tester une programmation avec un groupe de jeunes sur Pont-Réan Fête l'Été.
2. Court-moyen terme : Imaginer un événement au Printemps.

Projets inspirants

La Zinneke Parade, Bruxelles

La Zinneke Parade, a vu le jour dans le cadre de Bruxelles 2000, capitale européenne de la culture. Les participant.es sont des habitant.es et des artistes qui veulent mettre en valeur la richesse culturelle essentiellement cosmopolite et pluraliste de Bruxelles. Grâce à la mobilisation des associations et acteur.ices socio-culturels, des liens se construisent entre les 19 communes et la Région de Bruxelles-Capitale ; entre les Bruxellois, les néerlandophones, les francophones et polyglottes. L'organisation et la gouvernance de l'évènement font sa richesse, à partir de la contribution citoyenne dans le temps.



Les Zinnodes sont des groupes composés d'une équipe artistique, de plusieurs partenaires et de 60 à 100 résidents qui ensemble, à travers un processus de création participative de plus d'un an, développent un projet artistique commun qui s'inscrit dans la thématique de la Parade.

La Fête du champ à l'assiette

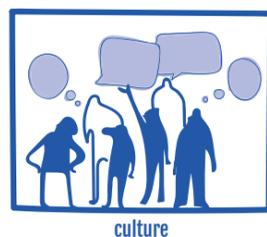
Chaque année, à la Prevalaye à Rennes, petit.e-s et grand.e-s sont invité.e-s à se retrouver le temps d'une journée pour célébrer l'agriculture paysanne et l'alimentation durable. Ce temps festif est l'occasion de réfléchir ensemble aux manières de régaler nos papilles tout en suivant le rythme de la nature et du territoire, à travers une agriculture respectueuse du vivant. Au menu de la Fête du champ à l'assiette : marché de producteur.trices, conférences, ateliers et animations, spectacles, concerts, restauration et buvette... Le tout dans une ambiance conviviale et bienveillante.



Vieillir vivant

Fiche action n°20

- ▶ Où : Centres-bourgs de Guichen et de Pont -Réan
- ▶ Combien : €
- ▶ Quand : Court terme



Qu'est ce que c'est ?

La population vieillit. À Guichen, 20% des habitant.es sont des personnes âgées. Lorsque nous avons passé le territoire à la loupe pour le comprendre, le CCAS nous a transmis un état des lieux du territoire : de nombreuses personnes âgées sont isolées, ne bénéficient pas pour certaines des aides disponibles (soit par manque de ressource humaine ou manque de ressources financières) et craignent la perte d'autonomie qui conduirait à une hospitalisation.

Les personnes âgées sont perçues comme une source d'inquiétude pour la collectivité et non comme une richesse pour nos territoires et nos organisations sociales.

Les principes fondateurs

- Favoriser le lien inter-générationnel en partant des besoins et attentes des personnes âgées.
- Valoriser les savoirs et savoirs faire des personnes âgées et favoriser la transmission.
- Permettre aux personnes âgées de s'évader sur leur propre territoire, de partir en vacances à deux pas de chez elles.
- Créer des événements qui répondent aux besoins et attentes des personnes âgées.

Les retours des seniors

Nous avons récolté de nombreux retours : les liens conflictuels avec les jeunes qui manquent parfois de respect au plus âgés ; un très fort attachement au Boël et à la Vilaine, poissonneuse et rafraîchissante ainsi qu'au Château de la Massaye « *il y avait de la belle pierre, c'était riche la-bas, et le parc était*

*À partir de quand se sent-on vieillir ?
Lorsqu'on nous cède la place dans le bus ?
Lorsque nous enterrons nos grands-parents ?
Que vient l'heure où nos parents deviennent dépendants ?
Lors de notre propre passage à la retraite ?
Lorsque la pub pour le pack obsèques retient pour la première fois notre attention ?*

très beau, aujourd'hui on ne peut plus y aller et la commune a enlevé le parc » (résidente de l'EHPAD) ; l'envie de retrouver l'esprit des fêtes de leur jeunesse et notamment la Saint-Jean qui revient dans tous les récits "Je faisais un char avec mes voisins, je me souviens, un char avec des chevaux, beaucoup de fleurs et de couleurs".

Les actions à engager

Des actions intergénérationnelles entre anciens et collégiens pour favoriser le lien entre les générations : goûter, spectacle, arbre à poésie sur le modèle de l'expérience menée en 2022-2023 avec le collège Noël Du Fail et l'Ehpad.

Une fête de la Saint-Jean renouvelée pour renouer avec l'esprit de cette fête qui a fortement marqué les esprits par sa capacité à faire événement et irriguer les centres bourgs et les hameaux (fabrication de chars).

Projets inspirants

Pour bien vieillir, Bretagne

Pour bien vieillir Bretagne est une association réunissant plusieurs régimes de retraite bretons qui s'engagent ensemble pour le « bien-vieillir ». Des appels à projets sont lancés chaque année pour développer les initiatives innovantes de prévention visant à limiter la perte d'autonomie des personnes de 60 ans et plus, et leurs aidants.

Vélo sans âge

Les échanges à partir des questions sur l'évasion invitent les personnes âgées au voyage dans leur enfance, dans un territoire qu'ils ont vu évoluer et qu'ils connaissent. La mise en place d'activités en extérieur vers le Boël serait une belle occasion de renouer avec leurs souvenirs et de profiter du cadre unique du territoire. En guise d'exemple, pour permettre d'accéder à ces espaces, la ville de Saint-Brieuc s'est équipée de vélo sans âge. L'idée est simple : « *Offrir aux personnes dépendantes des promenades à vélo triporteur, au grand air et en toute sécurité* ». Site internet : Vélosansage.fr



Renouveler la Saint-Jean

En 2012 dans le cadre du Voyage à Nantes, l'artiste Quentin Faucompré travaille avec les habitant.es des quartiers autour de leur insigne. Ces blasons sont ensuite exposés dans l'espace public.

Une autre des spécificités de la Saint-Jean guichenaïse était la création de chars décorés. Aujourd'hui, le format de chars décoratifs tombe en désuétude. Il peut être remplacé par la construction d'un objet qui représenterait l'identité du hameau. Ce travail pourrait être accompagné d'artistes en résidence en itinérance de hameau en hameau, qui récolteraient les récits des habitant.es. C'est également une belle opportunité pour aller à la rencontre des habitant.es, notamment des personnes âgées qui connaissent l'histoire de leur commune ! C'est l'occasion d'archiver leurs savoirs et savoirs-faire.



Zéro déchets, 100 % circulaire

Fiche action n°21

- Où : Espace public & espaces privés
- Combien : €
- Quand : Court terme, premières expérimentations dès 2024



Qu'est ce que c'est ?

L'impact sur la planète du traitement de nos déchets est conséquent. On ne rappellera jamais assez que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas : même les déchets recyclables demandent de l'énergie pour être recyclés. Un autre enjeu important est celui de la création de boucles circulaires de déchets organiques afin qu'ils viennent nourrir le sol. Cela passe par le compostage des biodéchets, le broyage et le retour à la terre du petits bois, voir pourquoi pas jusqu'à la valorisation des déchets organiques humaines : toilettes sèches et/ou valorisation de l'urine sous forme de fertilisant naturel.

Cette action consiste donc à expérimenter autour de ces enjeux et à faciliter le recyclage et le compostage à l'échelle de la commune.

Les principes fondateurs

- Faciliter la réutilisation des déchets verts pour qu'ils viennent nourrir le sol, tant dans les espaces publics que dans les espaces privés.
- Expérimenter des solutions autour de la filtration et de la valorisation de l'urine comme fertilisant, pour réduire la dépendance aux industries chimiques productrices d'engrais.

Retour d'expérimentation

► La collecte des biodéchets et le compostage à Guichen

« Je trouve ça génial que la commune collecte les bio déchets, c'est rare. Par contre nous n'avons pas vraiment d'infos sur la possibilité de récupérer ou pas du compost, ou sur ce qui en est vraiment fait ... »



La collecte des biodéchets et leur valorisation dans la centrale de compostage de Guichen est une démarche que peu de territoires ont mis en place. Elle témoigne de la capacité du territoire à être moteur sur cette action.

10 000 tonnes de déchets arrivent chaque année dans la plateforme mais seulement 6000 sont utilisés, le reste devant être exporté.

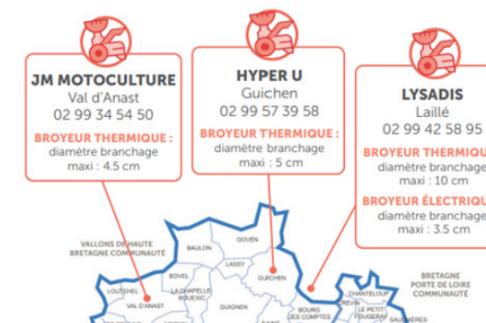
De plus, l'impact environnemental de déplacer des matériaux qui pourraient être broyés sur place n'est pas neutre.

Si cette plateforme est donc utile et nécessaire au territoire, elle doit venir en complément de démarches de broyage et compostage au plus proche des lieux de tonte et de taille.

► La location de broyeurs

La SMICTOM des Pays de Vilaine propose des aides à la location d'un broyeur sur le territoire. Elle est de 30% du coût avec un maximum de deux demi journées ou une journée par an par foyer.

A Guichen, un broyeur peut être loué au supermarché Hyper U.



Pour la suite

Les enseignements à tirer

1. La commune dispose d'un équipement de valorisation des déchets verts et bruns important mais qui ne doit pas empêcher des actions de valorisation directement là où ces déchets sont produits.
2. La dépendance des agriculteurs de la commune aux engrais est importante et envisager des solutions alternatives peut permettre d'améliorer la résilience du territoire.
3. Face à la pression sur la ressource en eau, expérimenter des solutions de toilettes sèches ou de recyclage des eaux grises est urgent.
4. Faciliter le broyage au plus près de là où sont émis les déchets pour l'utiliser en paillage est également une solution pour réduire les besoins d'arrosage et contribuer à développer un sol vivant.

Projets inspirants

Des toilettes sèches dans l'espace public

Plusieurs initiatives existent pour proposer des toilettes publiques sans eau et qui valorisent les déchets ainsi produits. Le dispositif d'urinoir Uritrottoir (à droite), visible notamment à Rennes, peut être une réponse intéressante quoique partielle mais pour un coup relativement peu élevé.

Ecosec (à gauche) est une entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation de toilettes sèches adaptés aux espaces publics.

Les prochaines étapes

1. Court terme :

- Expérimenter le recyclage des eaux grises et/ou les toilettes sèches sur les futures opérations immobilière (ou de rénovation) portées par la commune et sur l'espace public.
- Inciter les porteurs de projet (promoteur, bailleur, particulier dans les lotissements) à expérimenter sur cette thématique à travers des prescriptions.

Pour aller plus loin : initier une filière de valorisation des déchets humains à l'échelle de la commune, en lien avec les agriculteurs

- Organiser une semaine annuelle du broyage et communiquer sur les bienfaits de cette pratique pour les jardins.



Toopi Organic transforme l'urine en engrais

Lancée à Bordeaux, l'entreprise Toopi Organics collecte, transforme et valorise l'urine en une solution d'engrais utilisable directement par les agriculteurs. L'entreprise, qui a obtenu fin 2022 les autorisations pour vendre son produit en France et dans 5 autres pays européens, se développe très rapidement et s'implante dans de nombreuses métropoles.



La semaine du broyage à Guidel

Pour faciliter le broyage des déchets de taille et de nettoyage du jardin de ses habitant.es, la ville de Guidel organise depuis 2016 une tournée avec un broyeur durant une semaine. Deux agents de la commune se rendent dans les différents quartiers de la ville afin d'y assurer le broyage des branches, directement sur le domaine public. Les habitant.es repartent avec leur broyat qu'ils peuvent utiliser pour pailler leur jardin et ainsi améliorer le sol et réduire les besoins d'arrosage.

Une opération de broyage de végétaux à Guidel, du 28 février au 9 mars



Des toilettes sèches en logements collectifs

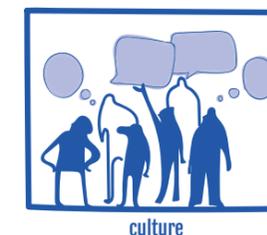
A Dol-de-Bretagne, des logements collectifs en habitat participatif ont réussi à mettre en place des toilettes sèches à séparation de matière. Ils ne consomment donc pas d'eau et leurs déchets organiques sont valorisés dans une ferme voisine. Les habitant.es n'ont constaté aucun désagrément.



Les activateurs

Fiche action n°22

- ▶ Où : Commune
- ▶ Combien : €
- ▶ Quand : Court terme



Qu'est ce que c'est ?

Mettre en place une programmation culturelle, festive et événementielle de la commune c'est garantir le lien social et la cohésion territoriale. Si l'on met en place un groupe mixte outillé pour proposer cette programmation cela permet de garantir son appropriation par le plus grand nombre, surtout si ce groupe reflète la diversité culturelle de la commune.

Les principes fondateurs

- Mettre en place un groupe de personnes qui s'engage à concevoir la programmation de la commune et mettre en place des cadres d'engagement annuels ou pluriannuels
- Penser une place pour les jeunes (au sein du groupe ou à côté par exemple sous la forme d'un conseil des jeunes) pour leur laisser la parole
- Outiller ce groupe sur les aspects artistiques, culturels, budgétaires, techniques

Le retour des citoyen.nes

Un atelier a été mené sur ce thème. Les participant.es soulignent la difficulté de lancer l'initiative et préconise de s'appuyer sur un premier noyau dur qui s'augmente au fur et à mesure. Ils soulignent la nécessité d'être vigilant sur l'intergénérationnel, de rester un groupe ouvert, de proposer des formes hybrides entre présentiel et vidéo pour s'adapter aux agendas de chacun.e.

En 2050 ?

Un podcast réalisé par Radio Laser



Projets inspirants

Place aux Jeunes, Villeurbanne

Dans le cadre du label capitale française de la culture 2022, Villeurbanne, dont 50% a moins de 30 ans, a confié une partie de sa programmation culturelle aux jeunes, notamment un grand festival en plein air le Réel festival qui a eu lieu en juin dans un grand parc urbain de la ville. La programmation, l'organisation, les dispositifs inclusifs ont été conçus par 115 volontaires, de 12 à 25 ans, encadrés par des professionnels et des acteur.rices culturels locaux.

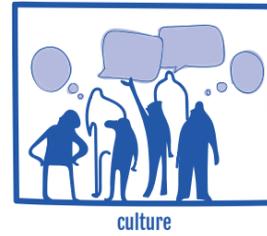


Le GLOP, Sené

Au centre culturel Grain de sel de la ville de Sené, le Groupe Local d'orientation de la programmation (GLOP) accompagne la programmation de la salle de spectacles et de la bibliothèque. Formé à la programmation, ils vont voir chaque année plusieurs spectacles pour nourrir la grille culturelle.

La gouvernance

Fiche action n°23



- ▶ Où : Commune
- ▶ Combien : €
- ▶ Quand : Court terme

Qu'est ce que c'est ?

Un des enjeux forts du plan guide de Guichen est la mise en place d'une gouvernance ouverte entre la mairie et les citoyen.nes. Amorcer des transitions telles qu'énoncées dans le plan guide est un processus complexe qui ne fonctionne que si la diversité des parties prenantes du territoire s'y sentent impliquées. Il est donc nécessaire au delà de la réalisation des actions de continuer à établir un dialogue avec tous sous différentes formes. Au vu de l'expérience conduite et des difficultés actuelles de notre société marquée par un fort repli sur soi, nous recommandons de s'appuyer sur une double dynamique : des rencontres régulières mais aussi ateliers, événements, animations permettant de partager le projet, de poser des questions aux habitant.es sur la conduite des actions et un groupe mixte associant élus et techniciens de différentes politiques publiques qui se réunit pour échanger sur l'avancement du plan guide. Ce groupe peut se nommer Commission du Temps long.

Nous proposons qu'une partie des réunions de ce groupe se tienne de façon ouverte dans différents lieux de la commune, ce sont les «tables publiques», et que des citoyen.nes puissent les rejoindre en ayant connaissance de leur agendas. Ces personnes pourront alors s'inscrire progressivement dans le suivi de cette dynamique sur le temps long. Les tables publiques sont le lieu du partage de l'enquête, du débat, de la co-construction de l'expérimentation. C'est un exercice de démocratie locale en acte : négociation, fabrication du commun non pas en gommant les désaccords mais en conciliant un maximum.

Les principes fondateurs

- Ne rien figer et expérimenter.
- Avoir en tête l'échelle de la participation (Sherry Arnstein, 1969) et avant chaque temps public se situer dessus.
- Etre transparent dans les règles du jeu.

Projets inspirants

Dans le cadre de la mission Territoires en commun, Cuesta a réalisé un Guide pour la co-construction d'un projet culturel municipal. Au delà des enjeux concernant la politique culturelle, c'est une mine d'informations et de conseils sur comment mettre en place la coopération territoriale.



PLAN GUIDE CULTUREL ET TERRITORIAL

Réalisé par Cuesta [Mandataire], Léa Muller,
Alexandre Bastien et Guillaume Leclerc

Étude menée d'octobre 2021 à juillet 2023
pour la ville de Guichen.